

1

PROJET SOCIAL ET CULTUREL DE CÈZE CÉVENNES



INTRODUCTION

- CTG 2022-2026 et enjeux pour les signataires..... 5
- Missions des signataires..... 6
- Cadre contractuel..... 9

BILAN CTG 2016-2021

- Fonctionnement..... 11
- Instances de pilotage..... 12
- CTG vue par le pôle de coordination..... 13
- Contexte lié à la crise sanitaire..... 15
- CTG vue par les participants..... 16
- Communication..... 17

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE CÈZE CÉVENNES

- Introduction..... 20
 - Projet de territoire De Cèze Cévennes..... 21
 - Actualisation du projet de territoire..... 22
 - De Cèze Cévennes vue par les acteurs de terrain..... 23
- Photographie du territoire..... 24
- Thématiques
 - Parentalité – Enfance..... 27
 - Accès aux droits, au numérique et à l'emploi..... 36
 - Cadre de vie..... 47
 - Culture..... 63

PERSPECTIVES 2022 - 2026

- Les freins et les leviers 70
- Rappel des enjeux et axes stratégiques 2016 - 2021 71
- Problématisation, définition des enjeux et axes stratégiques 2022 - 2026 72
- Plan d'actions..... 74
- Arbre à objectifs..... 75
- Fiches Projet..... 79

MISE EN ŒUVRE

- Fonctionnement..... 88
- Instances de pilotage..... 89
- Organigramme De Cèze Cévennes..... 90
- Rétro planning 2022 - 2026..... 91
- Référentiel d'évaluation..... 92

ANNEXES

- A1 – Glossaire..... 97
- A2 – CGEAC..... 99
- A3 – La culture comme levier de l'insertion sociale..... 100
- A4 – La culture au cœur de la vie quotidienne..... 101
- A5 – Le social comme levier de la cohésion territoriale..... 102
- A6 – Le social au service des habitants..... 103



INTRODUCTION

- CTG 2022-2026 et enjeux pour les signataires
- Missions des partenaires
- Cadre contractuel



Devant les grands enjeux sociaux qui se dessinent dans un territoire, la question de l'**organisation** des pouvoirs publics est essentielle pour assurer l'**efficacité** et la pérennité de l'**action** sociale et culturelle, tout en garantissant l'**égalité** à tous.

Le renforcement des initiatives communautaires en matière d'**action** sociale et culturelle répond alors à une transformation globale de la demande. Au delà de la démarche purement pragmatique de mutualisation des moyens humains et financiers des communes concernées, l'**intercommunalité** sociale et culturelle témoigne d'**une** volonté de rassembler, de fédérer les différents acteurs autour d'**un** projet de territoire dans lequel le social et la culture, en tant que facteurs de cohésion territoriale, ont toute leur place.

Des enjeux pour les partenaires

Pour De Cèze Cévennes

La définition d'un projet social et culturel qui vise à renforcer l'**efficacité**, la cohérence et la coordination des actions sociales et culturelles sur son territoire.

Pour la Caf

- La territorialisation de l'offre globale de services :
 - Enfance
 - Jeunesse
 - Parentalité
 - Logement, cadre de vie et vie sociale
 - Accès aux droits et au numérique
- La cohésion sociale
- La mutualisation des moyens
- La qualité des services au public
- La cohérence des politiques publiques

Pour la DRAC

- La démocratisation culturelle
- La généralisation de l'éducation artistique
- L'équité culturelle
- La cohésion sociale
- La préservation des diversités culturelles
- La cohérence des politiques publiques de la culture

Une convention de partenariat tri-partite entre
De Cèze Cévennes,
la Caf du Gard
et la DRAC Occitanie
pour
Un projet social et culturel en 3 étapes

1

Un diagnostic territorial partagé pour acquérir une vision globale des ressources et des besoins sur le territoire intercommunal.

2

Un plan d'actions pluriannuel défini par un cadre politique couvrant les domaines d'actions partagés

3

La mise en œuvre du plan d'actions par une équipe d'animation et de coordination sur le terrain

Missions des partenaires – De Cèze Cévennes

6

Conformément aux dispositions de l'article [L. 5214-16 du CGCT](#), la Communauté de communes exerce des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences supplémentaires qui lui sont transférées par les communes membres. Le Conseil communautaire peut également choisir des compétences facultatives qu'il définit lui-même, après accord des communes membres.

Compétences obligatoires

Développement économique

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Tourisme

Création aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets ménagers

Compétences optionnelles

Actions sociales d'intérêt communautaire

Création aménagement et entretien de la voirie, d'équipements culturels, sportifs, enseignements élémentaires d'intérêt communautaire

Politique de la ville

Protection et mise en valeur de l'environnement

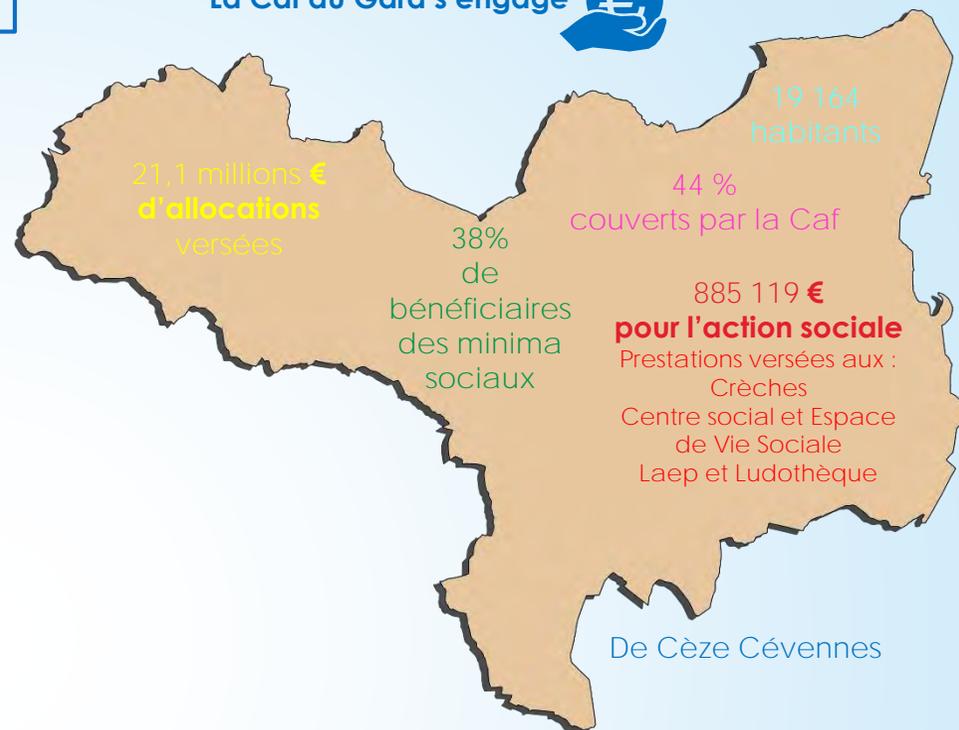
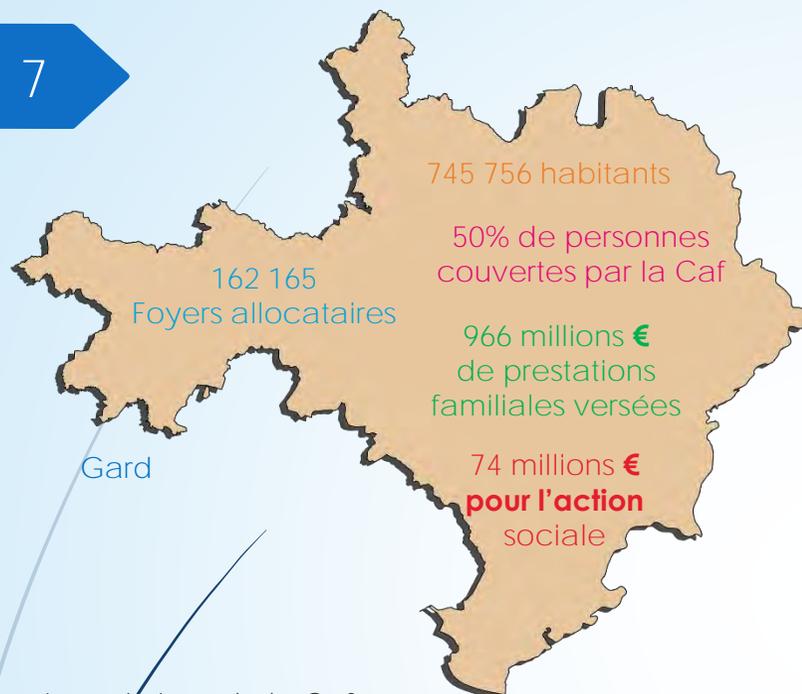
Politique du logement et du cadre de vie

Compétences facultatives

Actions culturelles d'intérêt communautaire, Promotion du patrimoine, Contribution au SDIS

De Cèze Cévennes s'engage 





Les missions de la Caf

La Caisse d'allocations familiales est un organisme de droit privé chargé de la gestion **d'un** service public. Elle fait partie de la branche Famille de la Sécurité sociale.

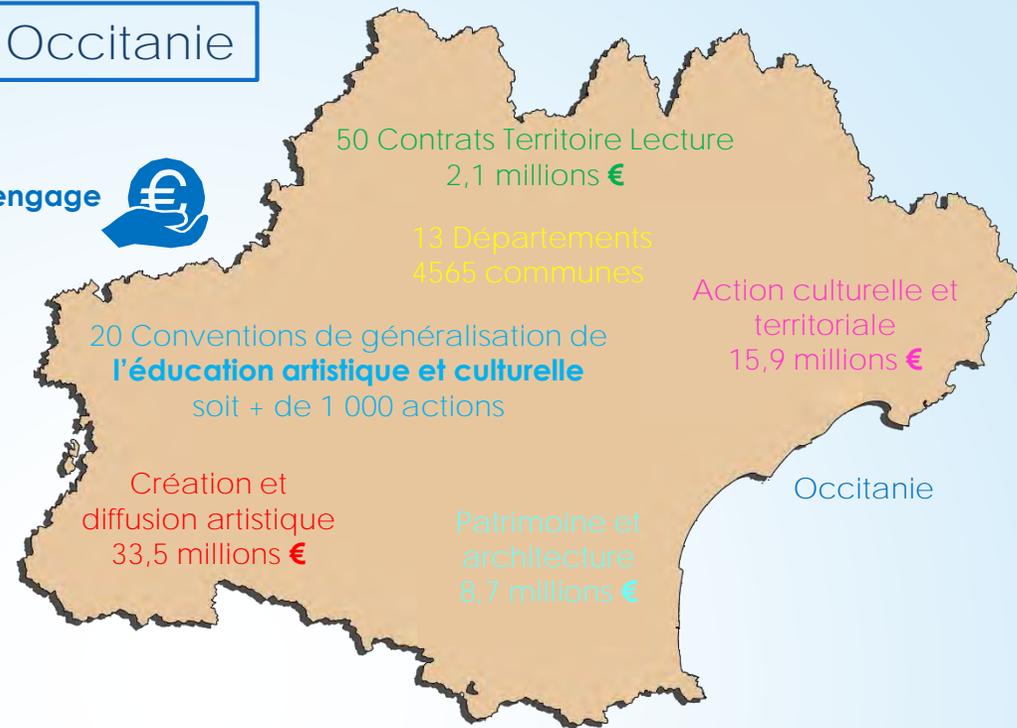
Sa politique familiale et sociale repose sur quatre missions principales :

- Aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle, en poursuivant notamment la structuration d'une offre diversifiée en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse,
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants,
- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie, en favorisant de meilleures conditions de logement et en facilitant l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne,
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

Une offre globale de services

La Caf accomplit les missions qui lui sont confiées en déclinant une offre globale de services, reposant à la fois sur le versement de prestations légales aux familles et sur des interventions d'actions sociales familiales. C'est cette combinaison de prestations en espèces et de soutien à la création de services ou d'équipements à destination des familles, qui permet à la Caf d'apporter les réponses les plus adaptées à la diversité des situations et des besoins de ses allocataires.

La DRAC Occitanie s'engage



La DRAC Occitanie exerce des missions de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales dans tous les secteurs d'activité du Ministère de la Culture : architecture, monuments historiques, archéologie, musées, ethnologie, culture scientifique et technique, archives, livre, lecture publique et langues de France, musique, danse, théâtre, arts de la rue, cirque, arts plastiques, cinéma, audiovisuel et économie culturelle, sans oublier l'action en faveur de l'enseignement supérieur et la formation ainsi que la politique d'éducation artistique et culturelle en direction de tous les publics et de tous les territoires. C'est sur la DRAC que repose la cohérence d'une politique globale en région autour de trois grandes missions :

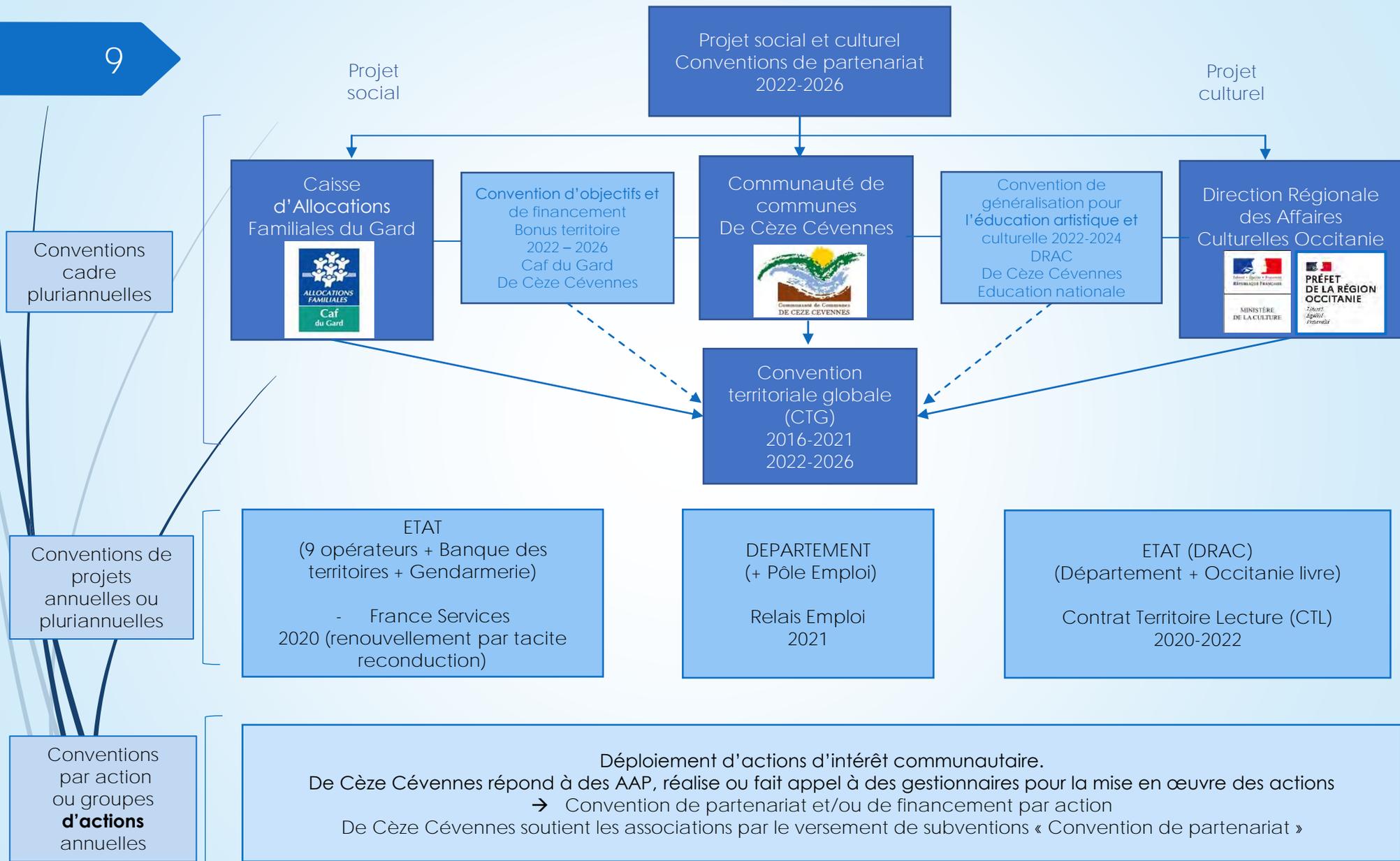
- la conservation, la protection, la restauration et la valorisation des patrimoines ainsi que la promotion de l'architecture,
- le soutien à la création artistique,
- la transmission des savoirs et la démocratisation de la culture.

Sur la base des orientations du Ministère de la Culture, chaque DRAC adapte sa politique culturelle en fonction des spécificités de son territoire, ainsi la DRAC Occitanie priorise son action autour de 4 axes :

- Généraliser l'éducation artistique et culturelle
- Développer un laboratoire d'innovation territoriale et expérimenter des projets structurants à dimension régionale
- Mettre en œuvre une stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine
- Consolider les labels d'État et encourager les logiques de filières par le soutien à la création

Cadre contractuel

9



BILAN CTG 2016-2021

- Fonctionnement CTG
- Instance CTG
- CTG vue par le pôle coordination
- Contexte lié à la crise sanitaire
- CTG vue par les participants
- Communication



Mission des Groupes Techniques Thématiques (GTT) composés d'acteurs de terrain institutionnels et associatifs, d'habitants et d'élus

- Information des partenaires susceptibles de s'engager dans le dispositif mis en place
- Elaboration des actions et réajustement si nécessaire
 - Suivi technique des actions
- Organisation de rencontres avec les partenaires pour des **temps d'information, de formation et/ou de bilan**
 - Repérage des besoins afin d'impulser des actions individuelles et/ou collectives de prévention ciblées
 - Evaluation des actions

Principales actions déployées

- Création d'un bus informatique (Label France Services)
- Création d'un LAEP itinérante
- Création d'une Ludothèque itinérante
- Création d'une crèche à Barjac
- Ateliers seniors / perte d'autonomie
- Forum logement
- Forum de la mobilité / axe emploi
- Cellule de veille éducative (Résajeunes et Les invisibles)
- Médiateur en santé
- Autres actions (emploi, soutien aux associations, optimisation de l'offre action petite enfance, médiation familiale, éducation artistique et culturelle ...)



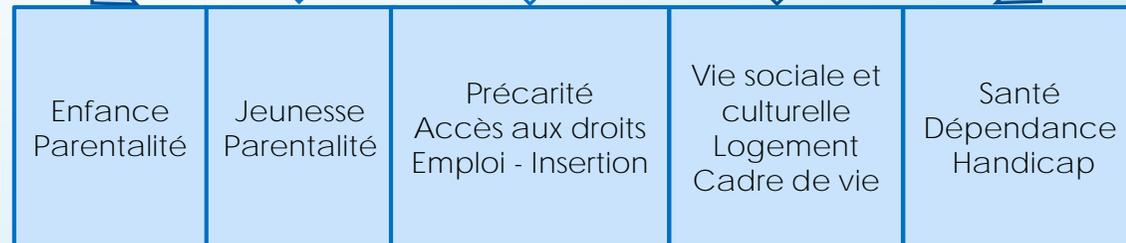
Comité de pilotage
Elus et Directeurs
De Cèze Cévennes
Caf

Comité technique
De Cèze Cévennes
Caf

Coordination
Animation
De Cèze Cévennes



ACTIONS déployées sur 5 ans
2016 -2021
Elaborées par les Groupes Techniques Thématiques (GTT)
Composés d'acteurs de terrain institutionnels ou associatifs,
d'habitants et d'élus
5 thématiques



Comité de pilotage

Composition

- De Cèze Cévennes
 - Président
 - Vice Présidente en charge de la CTG
 - Directrice générale des services
- CAF
 - Président du Conseil d'administration
 - Directeur général
 - Directrice de l'action sociale

Le comité de pilotage se réunit 1 fois par an minimum. Il peut être mobilisé en cas de besoin.

Rôle

- Valide le projet de territoire (CTG)
 - Plan d'actions
 - Mise en œuvre
 - Evaluation
- Veille à la bonne articulation entre la CTG et les autres politiques publiques et dispositifs nationaux ou locaux

Comité technique

Composition

- De Cèze Cévennes
 - Chargée de coopération territoriale
- CAF
 - Responsable de l'action sociale du territoire
 - Conseiller technique territorial
 - Conseillers techniques départementaux par thématique

Le comité technique se réunit 3 fois par an minimum. Il peut être mobilisé en cas de besoin.

Rôle

- Accompagne la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions
- Valide les éléments à présenter au comité de pilotage
 - Informations
 - Ajustements
 - Propositions
- Contribue à la démarche évaluative
- Prépare les séances du comité de pilotage

Animation et coordination

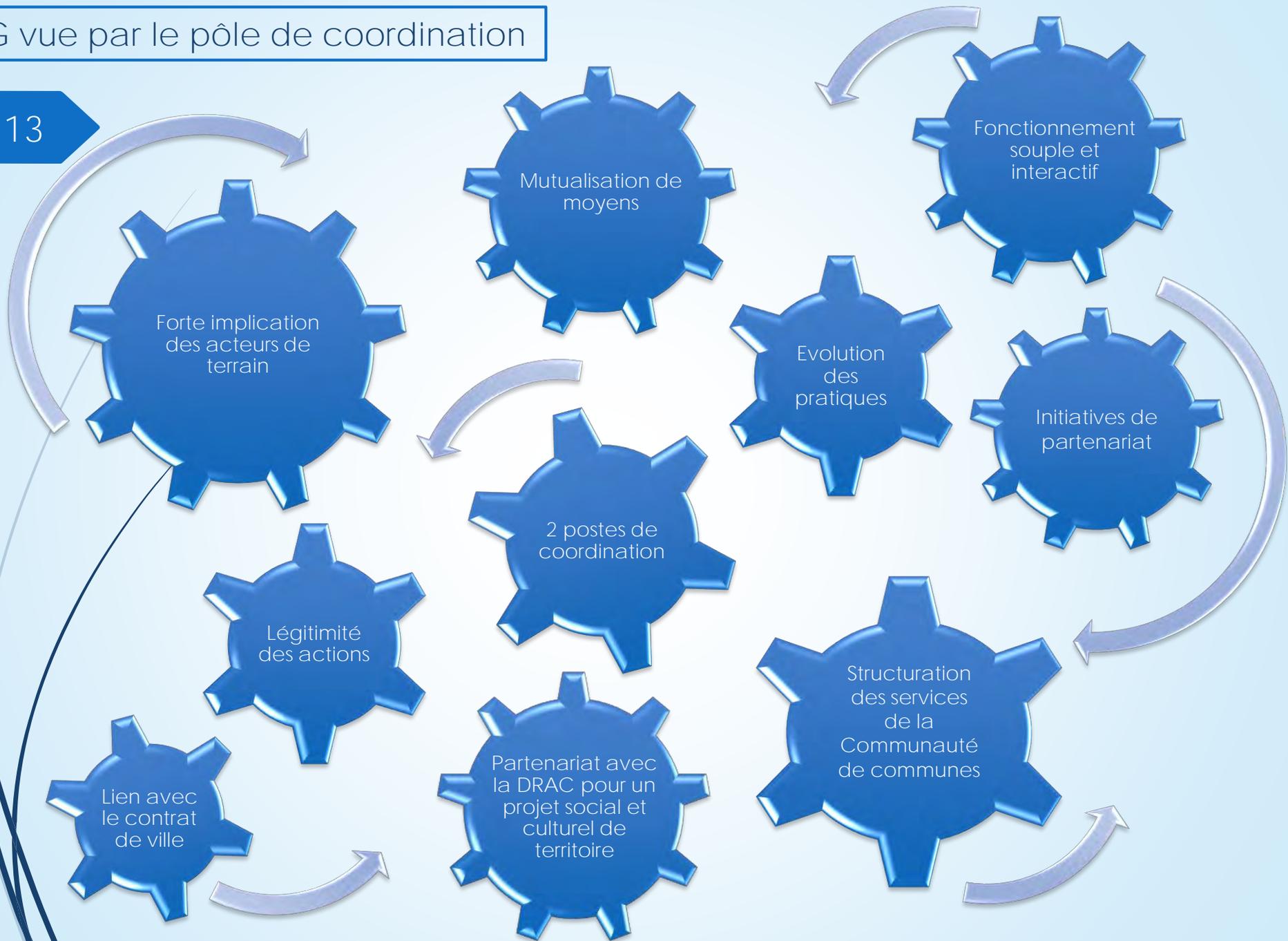
Composition

- De Cèze Cévennes
 - Chargée de coopération territoriale
 - Coordinatrice administrative

Le conseiller technique territorial de la Caf peut être sollicité en cas de besoin.

Rôle

- ↳ Animation
 - Animation et coordination de la CTG sur le terrain (groupes de travail)
 - Circulation des informations
 - Animation des dynamiques territoriales/partenariales
 - Organisation des réunions, des COPIL et COTECH
 - Définition des indicateurs et propositions d'outils d'évaluation
 - Réalisation de rapport d'activité annuel
- ↳ Coordination
 - Mobilisation et coordination des acteurs de terrain
 - Facilitation des échanges entre acteurs
 - Accompagnement des porteurs d'actions
 - Restitution de l'évolution des travaux aux acteurs de terrain



Une forte implication des acteurs de terrain institutionnels ou associatifs, élus et habitants

6 400 heures de participation réparties sur 5 ans qui représentent un engagement assidu pendant la période à raison d'1 séance de travail par mois, pouvant aller **jusqu'à** 3 séances pour ceux engagés dans plusieurs groupes.

Un bilan à 2 ans avec tous les groupes de travail, a permis une information globale sur toutes les actions déployées, des échanges entre acteurs de terrain issus de groupes différents et le maintien de la dynamique partenariale.

Des initiatives de partenariats se sont développées :

- **L'élargissement** du partenariat entre institutions, associations, élus.
- Le croisement des réseaux
- Des habitants présents dans les groupes de travail
- La mutualisation de moyens

Dès 2019, une réflexion sur la **structuration des services** au sein de la Communauté de communes a été nécessaire au regard de l'**ampleur** que prenait le projet social de territoire.

Une 2^e coordinatrice a été recrutée pour compléter le pôle de coordination composé initialement d'une coordinatrice et d'un agent administratif (soit 2,6 ETP désormais).

Un partenariat déjà existant avec la DRAC Occitanie a permis une projection conjointe avec la Caf du Gard et De Cèze Cévennes, vers un projet social et culturel de territoire positionnant ainsi la culture comme levier d'**insertion sociale**.

Un fonctionnement souple et interactif

Initialement, un plan **d'actions** a été élaboré et ajusté tout au long des 5 années par des actions nouvelles.

Certaines actions ont quant à elles été supprimées car elles ne correspondaient pas à une analyse plus fine des besoins.

Des acteurs de terrain se sont positionnés pour être « porteurs » **d'actions** ou de projets émanant du plan **d'actions**.

D'autres acteurs de terrain se sont vus confier par De Cèze Cévennes, la gestion **d'actions**.

Une évolution des pratiques est à noter par un changement de posture des acteurs de terrain face à une nouvelle forme de travail :

- Le partage en amont avec la coordinatrice de la CTG, de leurs projets internes, dans un souci de cohérence territoriale, avant de les mettre en **œuvre**
- L'**orientation** vers la coordinatrice de la CTG **d'acteurs** de terrain non investis jusque-là dans la CTG et intéressés par la démarche
- Le Développement de **l'offre** de services des acteurs de terrain, au regard des enjeux définis et axes de travail de la CTG.

Politique de la ville

De Cèze Cévennes est signataire du contrat de ville qui concerne le quartier de l'**Ecusson** à Saint-Ambroix. A ce titre, la coordinatrice est impliquée dans le dispositif et fait donc le lien entre les politiques territoriales pour De Cèze Cévennes. De plus Bessèges et Molières étant des territoires de veille active, ils peuvent bénéficier de certaines actions en direction des publics fragilisés. Actions qui rayonnent donc sur toute la vallée de la Cèze.

Contexte lié à la crise sanitaire

15

Depuis mai 2020, la crise sanitaire a largement impacté le déroulement de la CTG, son bilan et l'actualisation du diagnostic territorial.

- Les groupes de travail thématiques, n'ont pas pu se tenir en présentiel du fait des contraintes règlementaires liées à cette crise. L'organisation de groupes de travail en visioconférence n'a pas non plus été possible faute de débit internet suffisant pour une connexion de qualité. Pour autant la dynamique de la CTG se poursuit par la continuité de projets et démarches inhérentes à leur mise en œuvre.

- Le suivi des actions en cours a pu être réalisé.

- Pour le diagnostic partagé et le bilan de la CTG, des adaptations ont été nécessaires. Des questionnaires ont donc été adressés aux acteurs de terrain institutionnels ou associatifs, élus et habitants. Des éléments de diagnostic, d'évaluation et d'analyse ont par ailleurs été consignés pendant les 5 années de déploiement de la CTG.

Le recueil de ces informations sera donc présenté dans ce document au fil des chapitres. Les bilan et diagnostic par questionnaire présentent des limites. En effet, les acteurs de terrain ont eu la possibilité de faire des propositions d'actions sans que celles-ci soient partagées et approfondies en groupes de travail. Il en est de même pour le bilan des actions en cours et leurs perspectives d'évolution.

Contenu du questionnaire

Questionnaire « participants »
aux acteurs de terrain ayant participé à un
ou plusieurs groupes de travail

Bilan CTG

- Forces et faiblesses
- Animation
- Coordination
- Aboutissement des projets

Questionnaire « invités »
aux acteurs de terrain n'ayant pas pu
participer à la 1^{ère} CTG ou nouvellement
arrivés sur le territoire

- 90 acteurs de terrain ont déjà participé, la majorité d'entre eux vont renouveler leur engagement

- 31 nouvelles personnes qui souhaitent rejoindre la réflexion

- Vision du territoire « Forces et Faiblesses »
- Priorisation des thématiques
- **Propositions d'actions**
- Inscription dans les groupes de travail de la 2^{ème} CTG.

Généralités

- L'animation, la coordination et l'aboutissement des projets ont reçu une note moyenne de 8,6/10
- La moitié des participants a assisté à plusieurs groupes
- 88 % ont trouvé leur place dans les groupes de travail

Forces

Pour les acteurs de terrain la CTG est un **dispositif...**

- Innovant qui se déploie à échelle humaine et permet de la réactivité dans la **mise en œuvre des actions**. Pour mémoire, De Cèze Cévennes a signé la 1^{ère} CTG dans le Gard (en 2016)
- Permettant le développement du partenariat **par l'émergence de nouveaux réseaux** notamment et la mutualisation des moyens
- Animé et coordonné par un professionnel issu du terrain (et du territoire) avec une mise en cohérence entre les projets et leur faisabilité
- Porté par un fort engagement politique et ouvert sur de nombreuses thématiques

Faiblesses

Pour les acteurs de terrain la CTG est un **dispositif...**

- Peu connu par la population réduisant ainsi la possibilité de sa participation aux groupes de travail
- Pour certains acteurs impliqués dans plusieurs groupes de travail, dispositif déployant trop de thématiques et devenant énergivore.
- Pouvant permettre une très bonne réactivité pour certaines actions et **insuffisante pour d'autres**



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

De Cèze Cévennes

- Introduction
 - Projet de Territoire De Cèze Cévennes
 - Actualisation du projet de territoire
 - De Cèze Cévennes vue par les acteurs de terrain
- Photographie du territoire
- Thématiques
 - Parentalité – Enfance
 - Accès aux droits, au numérique et à l'emploi
 - Cadre de vie
 - Culture



Il faut constater **qu'il n'est** pas toujours possible d'**apporter** des réponses à l'**ensemble** des questions émanant du diagnostic. Les moyens d'**intervention** et les compétences de chacun ne permettent pas toujours d'**agir** comme on le souhaiterait. Il est donc nécessaire de mesurer notre capacité à intervenir, celle des acteurs du territoire et celle de nos partenaires. Cela permet d'**une** part de définir un projet au plus près de nos capacités d'**intervention** et d'**envisager d'agir** de façon concertée avec nos partenaires sur le territoire.

C'est dans cette optique que les **préconisations** ont été élaborées et que des pistes d'actions sont proposées.

En fonction des objectifs fixés, une évaluation du projet devra être envisagée par le suivi des actions mises en place et leurs effets. Cette évaluation annuelle permettra de questionner le projet au regard de son évolution et de l'**évolution** du territoire.

L'**évaluation** annuelle du projet engagé sur 5 ans, constitue une veille permanente sur les enjeux d'une politique sociale et culturelle. Il rend le projet dynamique en proposant une attention constante.

Un référentiel d'**évaluation** pour les actions mises en place, est présent en fin de document.

Le diagnostic est composé de :

- Une première partie qui présente le contexte de réalisation
 - Une photographie générale du territoire
 - Quatre parties thématiques

Dans les parties thématiques sont repris :

- Les actions de la CTG en cours
- **Les champs d'intervention des acteurs du territoire**
- Les constats fait par les acteurs de terrain et recueillis dans les groupes de travail
- Les préconisations faites par les acteurs de terrain, les élus et les habitants par voie de questionnaire, lors des groupes de travail ou dans le cadre de l'actualisation du projet de territoire de la collectivité

Glossaire

Tous les sigles utilisés sont repris dans un glossaire en fin de document

Sources du diagnostic

Les sources ne seront pas reprises au fil des pages ; elles émanent de :

- **Dernier recensement de l'INSEE**
 - Données Caf
 - Données DRAC
- **Sites internet de l'ETAT**
- **Rapports d'activité des acteurs de terrain institutionnels ou associatifs du territoire**
- Eléments recueillis dans les groupes de travail ou par le biais de questionnaires auprès des acteurs de terrain

Projet de territoire De Cèze Cévennes (2014)

5 Axes Stratégiques

- 1) Aménager un territoire multipolaire habitat, nature, agriculture, paysage
- 2) **Projet culturel et social - Eveil du corps et de l'esprit**
- 3) Economie Territoriale - **Filière d'excellence** « Bien être » et activités présentes
- 4) Projet agrosylvicole et agroalimentaire
- 5) Coopération territoriale – Esprit communautaire et partenariats

2021 : Actualisation du projet de territoire en cours

Zoom Axe 2

Projet social et culturel 4 orientations

- Développer les pratiques culturelles pour tous
- Favoriser la qualité des relations entre habitants et avec les visiteurs
- Développer la qualité du lien social intergénérationnel
- Offrir aux habitants et visiteurs des moments festifs privilégiés

CTG 2016-2021 Projet social de territoire

Les enjeux

Trois enjeux majeurs, pour la Communauté de communes De Cèze Cévennes, ont été dégagés pour le projet social de territoire :

- **Le développement des services au public tout en développant le sentiment d'appartenance au territoire**
- **La cohérence, l'équité et la qualité des équipements et des services dans un contexte de mutation en mettant l'accent sur l'enfance, la jeunesse et les familles**
 - La mutualisation des idées, des moyens et le partenariat

Trois axes stratégiques ont ainsi été déclinés en référence aux préoccupations majeures retenues par les différents groupes de travail :

- **Permettre l'accès aux droits et aux services à tous en inscrivant les habitants sur la durée dans leur territoire**
 - Accès aux droits
 - Accès aux services
 - Citoyenneté
- **Favoriser la mobilité des personnes et l'itinérance des actions**
 - Mobilité
 - Itinérance
- **Renforcer la politique de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité**
 - Enfance
 - Jeunesse
 - Parentalité

Démarche en cours de réalisation

Mise en place de groupes de travail

* Elus

* Services de la Communauté de communes

* Partenaires de la société Civile

Objectifs

* Définir ensemble une vision partagée de l'avenir du territoire

* Echanger et se projeter sur les thématiques nouvelles et les opportunités à saisir

* Définir un programme d'actions du Projet de territoire

1

3 axes structurants

Construire et mettre en œuvre un Plan Alimentaire Territorial pour une agriculture locale et de qualité

2

Développer un tourisme affinitaire, vecteur de développement local

3

Accompagner et développer les activités économiques autour des savoir-faire locaux

4 1 axe ressource décliné en 7 sous-axes

Créer des conditions d'accueil propices à l'implantation des personnes et des activités au sein du territoire

4,1

Améliorer la connexion physique et numérique du territoire

4,2

Préserver la ressource en eau pour les différents usagers

4,3

Requalifier le patrimoine bâti pour l'accueil de nouveaux habitants et d'entreprises

4,4

Conforter et développer les services publics et services à la personne

4,5

Développer l'offre culturelle et valoriser le patrimoine du territoire

4,6

Développer une offre attractive pour la jeunesse

4,7

Développer des coopérations territoriales thématiques

De Cèze Cévennes vue par les acteurs de terrain (questionnaire)

23

De Cèze Cévennes

Territoire contrasté

Attractif avec une bonne qualité de vie

≠

Disparités territoriales Nord/Sud,
Précarité

=

Territoire ambitieux, dynamique avec un projet
communautaire

Forces

Environnement

Taille humaine
Cadre de vie agréable
Terroir
Présence des commerces
Position stratégique
Tissu associatif
Patrimoine local & culturel
Tourisme

Partenariat et intercommunalité

Communauté de communes engagée et dynamique
Engagement des acteurs de terrain associatifs et
institutionnels
Partenariat et solidarité

Faiblesses

Tissu associatif

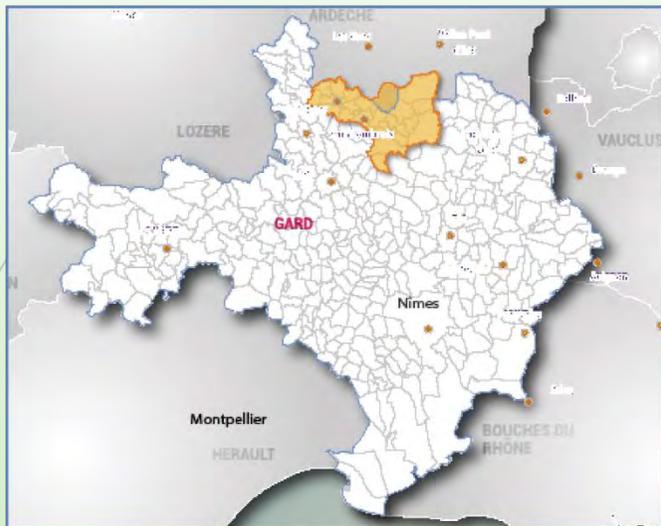
Pas mis en valeur
Pas structuré

Initiatives municipales

Peu de projets municipaux innovants
Peu de collaboration entre les communes

Les points noirs

Vieillesse de la population
Problèmes d'emploi et de mobilité des habitants
Moyens financiers limités
Désertification médicale et administrative



De Cèze Cévennes dans le Gard

Région : Occitanie / Auvergne-Rhône-Alpes
 Départements : Gard / Ardèche
 Superficie : 318,8 km²
 Densité de population : 60,1 hab./km²
 Nombre d'habitants : 19 164
(Sources Insee, RP2018 exploitations principales en géographie au 01/01/2021)

23 Communes

Allègre-les-Fumades . Barjac . Saint Ambroix . Saint Brès .
 Bessèges . Bordezac . Courry . Saint Denis . Saint Jean de
 Gagnières . Méjannes-le-Clap Maruejols et Avejan . Saint
 Meyrannes . Molières-sur-Cèze . Navacelles . Peyremale Saint
 Privat de Champclos . Saint
 Potelières . Rivières . Robiac- Victor de Malcap . Tharoux
 Rochessadoule . Rochegeude

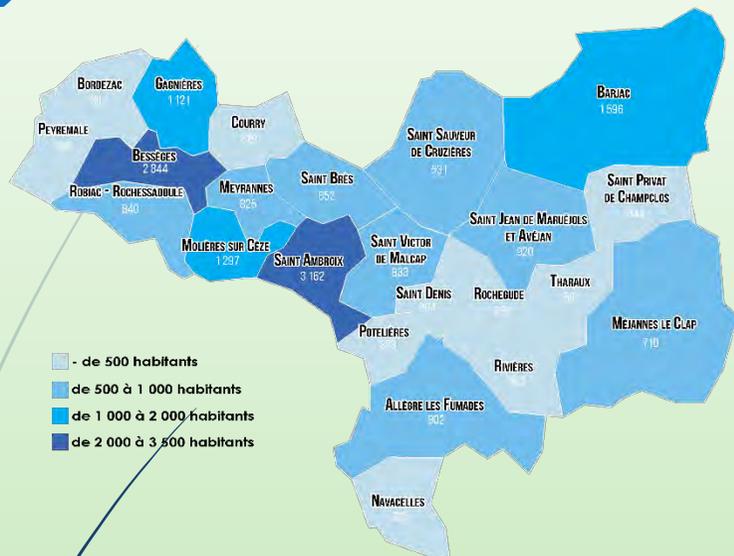
La communauté de communes De Cèze Cévennes, formée de 23 communes, avec un total de 19 164 habitants, se situe au Nord du Gard, en quasi totalité dans le canton de Rousson et inclut une commune du Sud de l'Ardèche du canton des Cévennes ardéchoises. Elle est définie par trois unités paysagères formant une zone de plateau calcaire au Sud-Est, une zone de plaine agricole au Centre parcourue par la Cèze et, une zone

de montagnes à l'Ouest délimitant les Cévennes. La communauté de communes est structurée autour de deux pôles urbains principaux, Saint Ambroix (3 162 habitants), Bessèges (2 844 habitants, et d'un pôle urbain secondaire, Barjac (1 596 habitants). Le territoire est au carrefour des montagnes cévenoles, de l'Ardèche méridionale et du bassin de vie d'Alès.

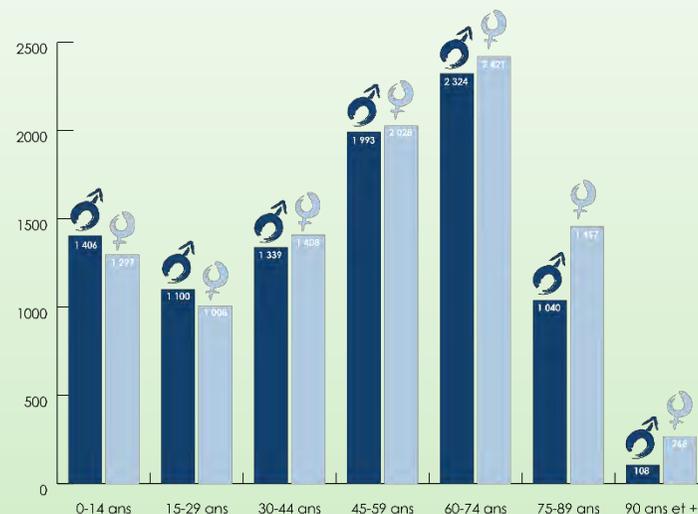
De Cèze Cévennes à la loupe



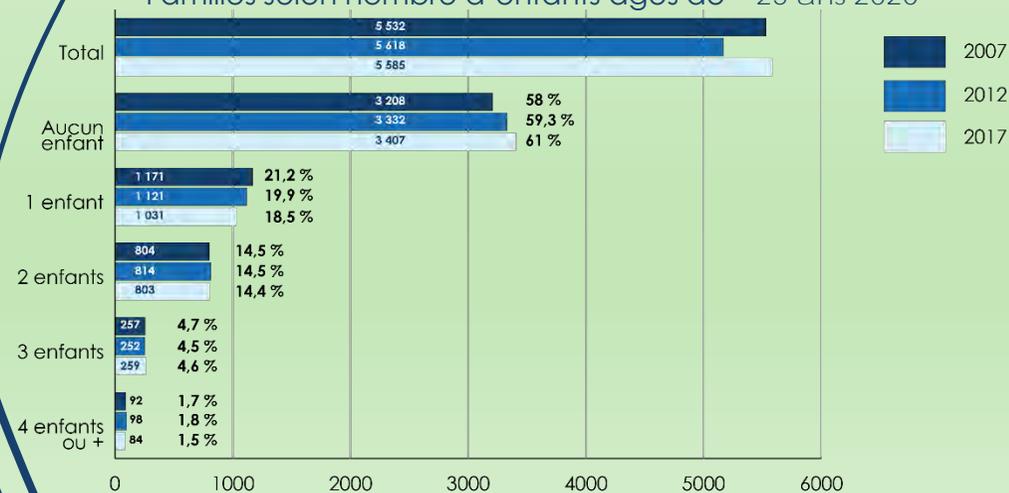
Répartition de la population 2020



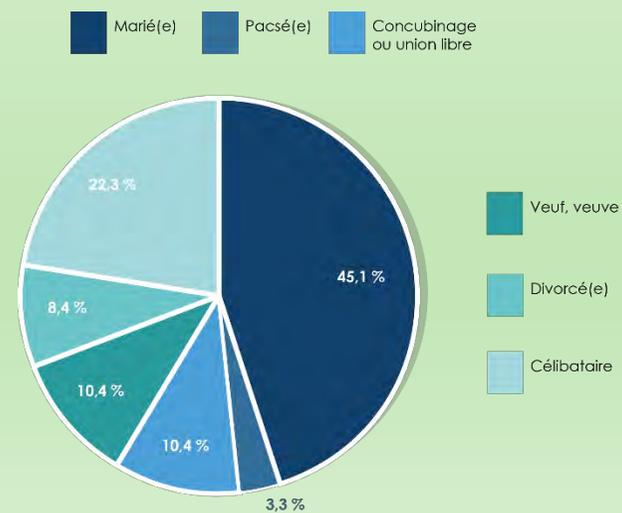
Pyramide des âges 2020



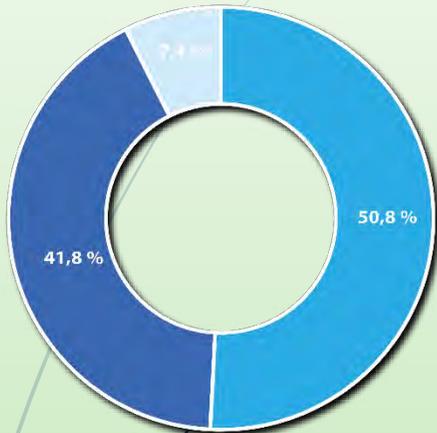
Familles selon nombre d'enfants âgés de - 25 ans 2020



Etat matrimonial - 2020

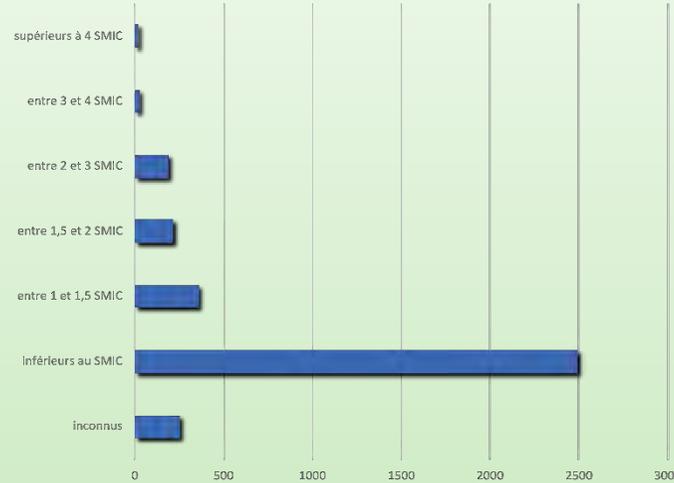


Revenu par foyer fiscal - 2020

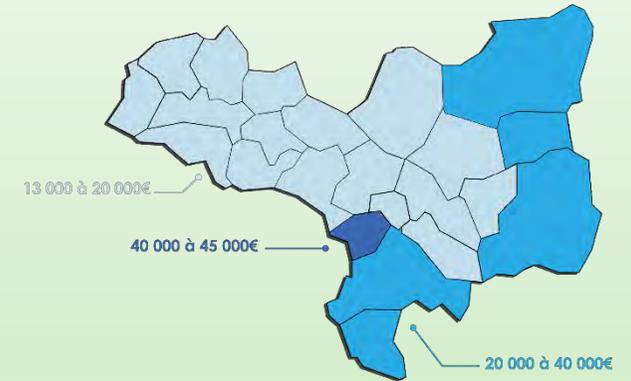


- revenus d'activité
- pension/retraite/rente
- prestations sociales

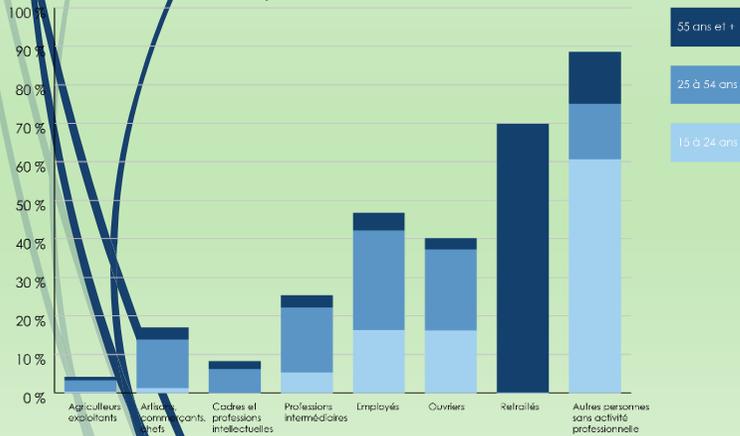
Montant revenu par foyer fiscal - 2020



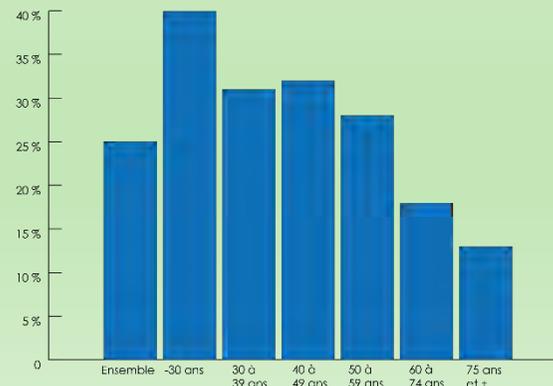
Répartition des revenus - 2020



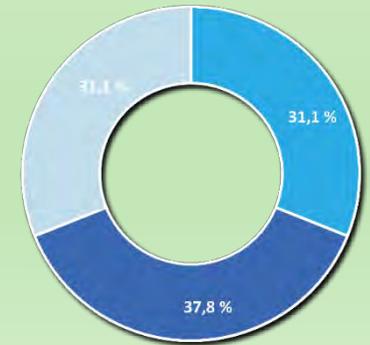
Population par tranche d'âge et catégorie socioprofessionnelle - 2020



Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal - 2020



Part des prestations sociales - 2020



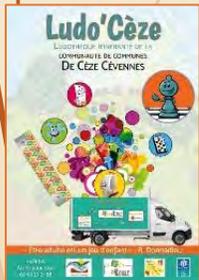
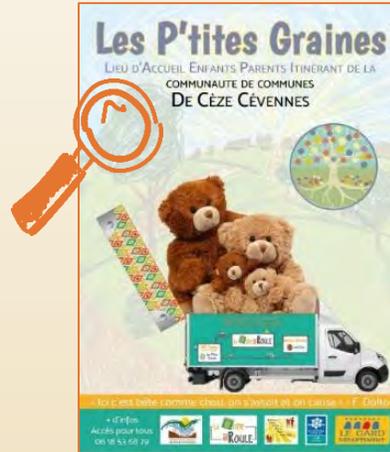
- Prestations familiales
- Minima sociaux
- Prestations logements

PARENTALITE ENFANCE

- Parentalité
- Parentalité Handicap
- Petite enfance
- Enfance et adolescence



La **boite qui roule**, « transporte » 2 actions itinérantes de soutien à la parentalité (**Ludo'Cèze** et Les **P'tites Graines**). Elles ont été déployées par la Communauté de communes en Mars 2018 à l'**issue** de la réflexion de 2 groupes de travail. La gestion est assurée par l'**association** « Accès pour tous »



Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) itinérant « Les P'tites Graines »

Objectifs

- Accompagner la relation parents-enfants
- Soutenir le lien précoce dans la relation parents - enfants
- Proposer un lieu sécurisant de socialisation, dédié aux enfants
- Favoriser le lien social et rompre l'isolement

4 communes desservies

- Barjac, Gagnières, Molières sur Cèze, St Victor de Malcap
- Nombre de personnes accueillies en moyenne par an :
94 enfants et 93 parents différents - 74 familles
- Nombre de présences d'enfants (qui sont revenus plusieurs fois) en moyenne par an :
497 (tous sites confondus)

Chiffres clés

Seuil de pauvreté = revenus inférieur à 987 €
Pour De Cèze Cévennes : 38,2%
Soit 1119 enfants concernés

Des actions de soutien à la parentalité déployées par les Espaces de Vie Sociale et le Centre Social dans le cadre du REAPP Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Des actions CLAS

déployées par l'Espace de Vie Sociale « Accès pour tous » et le Centre Social et culturel de la vallée de la Cèze
CLAS : Ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir ; Appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Accompagnement des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
Actions réalisées en dehors du temps scolaire qui ne reprennent ni le programme ni les méthodes de l'école et différent donc du soutien scolaire.
Accompagnement à la scolarité agissant sur :
Les connaissances culturelles, les attitudes éducatives et les aptitudes cognitives nécessaires à la réussite scolaire.

La médiation Ecole - Famille - Quartier Portée par l'Association « Renouer »

- Médiatiser et réguler les petits conflits entre familles et établissements scolaires
- Aider à repérer et à signaler les élèves en difficultés
- Orienter les familles vers les institutions ou associations

Propositions communes à plusieurs groupes de travail de la CTG

NB : Les acteurs de terrain présents lors du diagnostic initial de la CTG avait déjà proposé de créer une Maison des familles

Un groupe de travail s'est donc mis en place afin d'affiner les besoins. L'envergure d'un tel projet nécessitait en effet un travail préalable qui a été réalisé à deux niveaux, dans deux groupes de travail :

- Médiation familiale et Espace rencontre
- Enfance inclusion pour tous (accompagnement des familles dont les enfants sont porteurs de handicap ou à besoins particuliers)

Dans ces deux groupes, la création d'un lieu ressource est apparu comme nécessaire au regard des besoins des familles.

Parallèlement des besoins identiques ont été recensés au sein d'autres groupes de travail de la CTG :

- Commission d'attribution des places en crèche
- Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Accueil et orientation du public
- Cellule de veille éducative

Par ailleurs De Cèze Cévennes a été sollicitée par plusieurs partenaires (SESSAD, ITEP, Association de médiation familiale ...) qui recherchaient des locaux afin de pouvoir délocaliser leurs interventions sur le territoire. Ceux-ci se trouvaient confrontés à des difficultés dans la prise en charge des familles et des enfants qui rencontraient des problèmes de mobilité notamment.

La médiation familiale peu développée...

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échange et de négociation qui permet d'aborder les problèmes liés à un conflit familial, de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants, avec un tiers qualifié et impartial : le médiateur familial. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accord entre les personnes dans le souci de privilégier l'intérêt de l'enfant.

C'est l'association CEMAFOR qui intervient sur le territoire intercommunal.

Pas d'espace rencontres sur le territoire...

Les espaces rencontres sont des lieux d'accueil neutres, transitoires et autonomes, permettant, dans l'intérêt de l'enfant, l'exercice du droit de visite, la remise de l'enfant à l'autre parent, ou la rencontre entre l'enfant, ses parents, ses grands-parents ou toute personne titulaire d'un droit de visite.

Les espaces rencontres ont pour objectif de prévenir l'escalade et l'engrenage du conflit et de soutenir parents et enfants dans un moment de crise. A ce titre, ils accueillent d'une part des familles dans le cadre de mesures dites judiciaires car ordonnées par les juges aux affaires familiales et les juges des enfants et d'autre part des familles dans le cadre de mesures dites conventionnelles car elles y viennent de leur propre initiative.

Propositions faites par les acteurs de terrain

- Des actions de soutien à la parentalité coordonnées
- De la culture dès le 1^{er} âge
- Une crèche ou halte garderie associative itinérante
- Une maison des familles
- Un espace rencontre

Le RAPEH : Relais Accompagnement Petite Enfance et Handicap

- Une équipe de professionnels de la petite enfance prend en compte, avec les parents, l'impact du handicap sur l'organisation de la vie familiale.
- Elle accompagne, les parents et leur enfant de moins de 6 ans, à leur rythme, dans leurs projets.

La MDPH (Relais dans les CMS)

- Informe et accompagne les personnes handicapées et leurs familles dès l'annonce du handicap et tout au long de son évolution ;
- Met à disposition des personnes handicapées et de leurs familles, pour les appels d'urgence, un numéro téléphonique en libre appel gratuit pour l'appelant, y compris depuis un terminal mobile ;
- Réalise périodiquement et diffuse (notamment sur leur site Internet) un livret d'information sur les droits des personnes handicapées et sur la lutte contre la maltraitance.

Des constats issus de questionnaires aux parents ou aux professionnels et d'enquêtes

Côté parents

Inclusion scolaire

- Incompréhension du handicap pour les enseignants
- Peu d'échange avec les parents
- Statut différent de l'enfant
- Crainte des enseignants / responsabilité

Coordination des soins

- Diagnostic et délai de traitement
- Coût des soins
- Problème de transport
- Gestion du quotidien

Parentalité

- Droit au répit
- Acceptation du handicap au sein de la famille ou des amis
- Regard des autres sur l'enfant et les parents
- Engagement quotidien pour la prise en charge (physique et financière)
- Complexité des démarches administratives

Côté enseignants

Inclusion scolaire :

- Craintes des enseignants
- Manque de personnel à l'école
- Manque de formation des Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH)
- Craintes pour les parents / orientation en établissement spécialisé
- Difficultés pour les enseignants à adapter leur pédagogie à chaque enfant

Côté professionnels

Les structures médico-sociales ont de plus en plus de mal à :

- Répondre aux demandes d'admission par manque de place
- Proposer un accompagnement suffisamment étayant compte tenu de l'éloignement géographique « frein à l'accès au soutien éducatif »
- Pas de locaux localement
- Les situations des enfants à besoins particuliers ne relèvent pas toutes d'une orientation ou notification MDPH

« Accès pour tous » organise régulièrement des cafés des parents thématiques

Propositions faites par les acteurs de terrain

- Création d'un lieu d'échanges, d'entraide et d'actions de répit pour les parents
- Aides aux démarches
- Permanences MDPH sur le territoire

Chiffres clés

511 – 0 à 3 ans

486 – 3 à 6 ans

20% des familles de – de 3 ans sont monoparentales

Compétence Enfance Jeunesse
De Cèze Cévennes
Partenariat Caf du Gard

4 crèches / 148 enfants accueillis en 2020

- Arc en ciel – St Ambroix : 74 / 30 places
- Les Drollets – Meyrannes : 28 / 10 places
- Les Doudous – Barjac : 38 / 15 places
- Les Culottes courtes – Méjannes le Clap : 8 / 10 places

De 2016-2021 :

- Création de 15 places à Barjac

- **Projet d'une nouvelle crèche à Meyrannes de 20 places**

Assistantes maternelles
agrées par la PMI au 31/12/2020

Compétence départementale

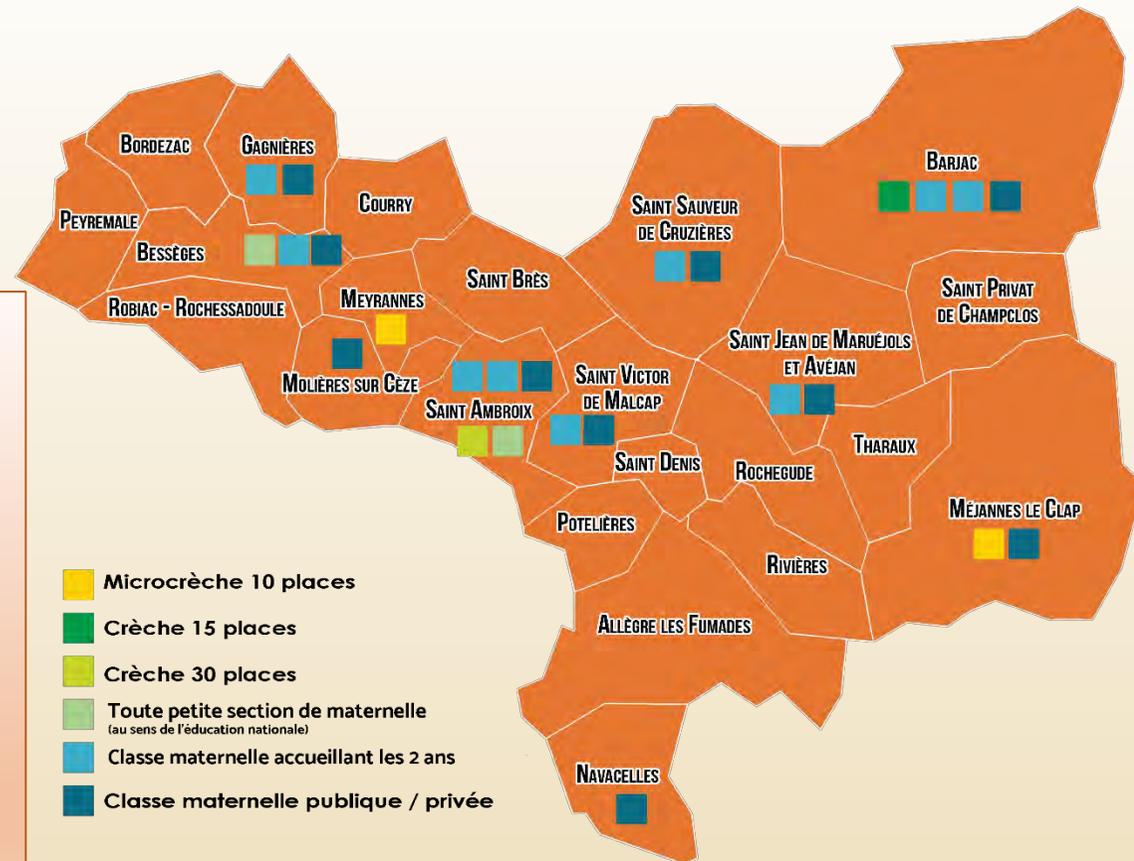
41 Assistantes Maternelles agréées = 127 places

1 Garde à domicile

1 Maison d'Assistantes Maternelles = 8 places

Ecoles maternelles

16 écoles maternelles : 548 enfants scolarisés



Le Relais Petite Enfance

Le RPE (anciennement RAM) est un lieu d'écoute, d'aide et d'animation au service des parents, des assistants maternels et des enfants, animé par des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les assistants maternels y trouvent les renseignements sur les prestations, droits et démarches à effectuer comme employeur ou comme salarié.

Les assistants maternels peuvent participer à des temps d'échanges sur leurs pratiques professionnelles, de formation et de professionnalisation.

Les enfants accompagnés par l'assistant maternel, peuvent bénéficier d'ateliers d'éveil et de socialisation.

La Communauté de communes cofinance le RPE.

Commission d'Attribution des Places en crèche (CAP) De Cèze Cévennes

La commission d'attribution des places est composée :

- ✓ De l'**élu**e à l'enfance jeunesse de la Communauté de communes
- ✓ De l'**équipe** de coordination CTG de la Communauté de communes
- ✓ Des directeurs des établissements
- ✓ Du médecin et/ou de la puéricultrice de la Protection Maternelle et Infantile
- ✓ Du responsable du Relais Petite Enfance

Elle a pour objectifs de :

- Répondre aux demandes **d'inscription** selon des critères objectifs (date **d'inscription**, situation familiale ou professionnelle, lieu de domicile ou de travail, situations spécifiques...)
- **D'établir** une analyse des demandes et des réponses afin **d'optimiser l'offre d'accueil**
- Offrir aux professionnels de la petite enfance, un espace **d'échanges** de pratiques et la possibilité de développer des actions communes

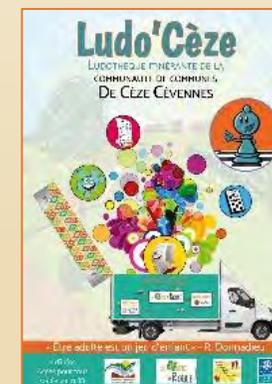
La CAP traite en moyenne 82 demandes par an depuis sa création en 2017, 75% des demandes sont satisfaites. Dans le cas contraire les familles sont orientées vers le Relais Petite Enfance et trouve une solution **d'accueil** individuel.

La PMI (Conseil Départemental)

- Le service de PMI organise des consultations et des actions médico-sociales en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans ainsi que des activités de planification familiale.
- Il est garant des conditions **d'accueil** des enfants en structures collectives ou chez les assistants maternels (agrément, formation, surveillance et contrôle).

Les Bébés lecteurs
dans les bibliothèques
De Cèze Cévennes
pour favoriser l'accès
au livre et à l'écrit dès
la petite enfance

La ludothèque
dans les
crèches



Constats des professionnels

Les parents qui ne travaillent pas (et notamment ceux en difficulté sociale) ne comprennent pas toujours l'intérêt de la sociabilisation de leurs enfants, par un accueil en crèche.

Si les enfants ne fréquentent pas la crèche ou une assistante maternelle, il peut être difficile pour les professionnels de repérer et **d'accompagner** les parents de façon précoce en cas de retard de développement ou de handicap notamment.

Les très jeunes enfants sont de plus en plus soumis aux écrans avec des conséquences sur leur développement :

- Impact sur le développement psychomoteur et cérébral avec pour conséquences des troubles de l'**attention**, du langage, du sommeil mais aussi des troubles relationnels
- Manque d'**interaction** avec les parents qui peuvent eux aussi être plongés dans leurs propres écrans



L'Éveil artistique et culturel des jeunes enfants : Les études scientifiques attestent que l'éveil artistique et culturel répond aux besoins fondamentaux des bébés (cognitifs, émotionnels, psychologiques et d'**expression** par le langage) et favorise la curiosité, la construction et l'**épanouissement** de l'enfant ainsi que son développement et son bien-être. Selon Sophie Marinopoulos, psychologue et psychanalyste, on parle de santé culturelle.

Préconisations de la DRAC

- Développer un volet « éveil culturel et artistique » dans la politique d'**accueil** du jeune enfant du ministère en charge de la petite enfance ;
- Développer un volet « petite enfance » dans la politique d'**éducation** artistique et culturelle du ministère chargé de la culture ;
- Soutenir l'**intégration** de l'éveil artistique et culturel dans la formation initiale et continue des personnels qui travaillent auprès des jeunes enfants et dans celle des artistes et professionnels de la culture (directeurs de structures, bibliothécaires, médiateurs, etc.) ;
- Accompagner les initiatives exemplaires et innovantes en direction des jeunes enfants conduites par les artistes et les acteurs institutionnels et associatifs, notamment la création et la diffusion destinées au très jeune public.

Propositions faites par les acteurs de terrain

- Forum Petite Enfance
- Prévention sur l'**utilisation** des écrans
- Programme d'**éveil** artistique et culturel
- ↳ Dans les EAJE ou dans les centres sociaux, espaces de vie sociale, bibliothèques, salles d'**attente** de PMI...
- Création d'**une** maison des familles et d'**un** espace de motricité
- Sondage aux familles pour participer aux réflexions
- Temps d'**échanges** et de pratique entre EAJE et assistants maternels et développement d'**actions** communes
- Création d'**une** halte garderie ou d'**une** MAM itinérante afin de faciliter la sociabilisation des jeunes enfants

Chiffres Clés

Handicap ou enfants à besoins particuliers

- Éducation nationale
- Enfants et adolescents porteurs d'un handicap
 - 1 sur 50 en 2013
 - 1 sur 30 en 2017
- Augmentation plus importante que l'augmentation des effectifs totaux

Ecoles primaires

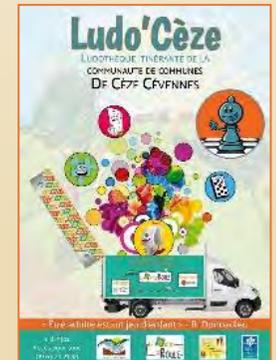
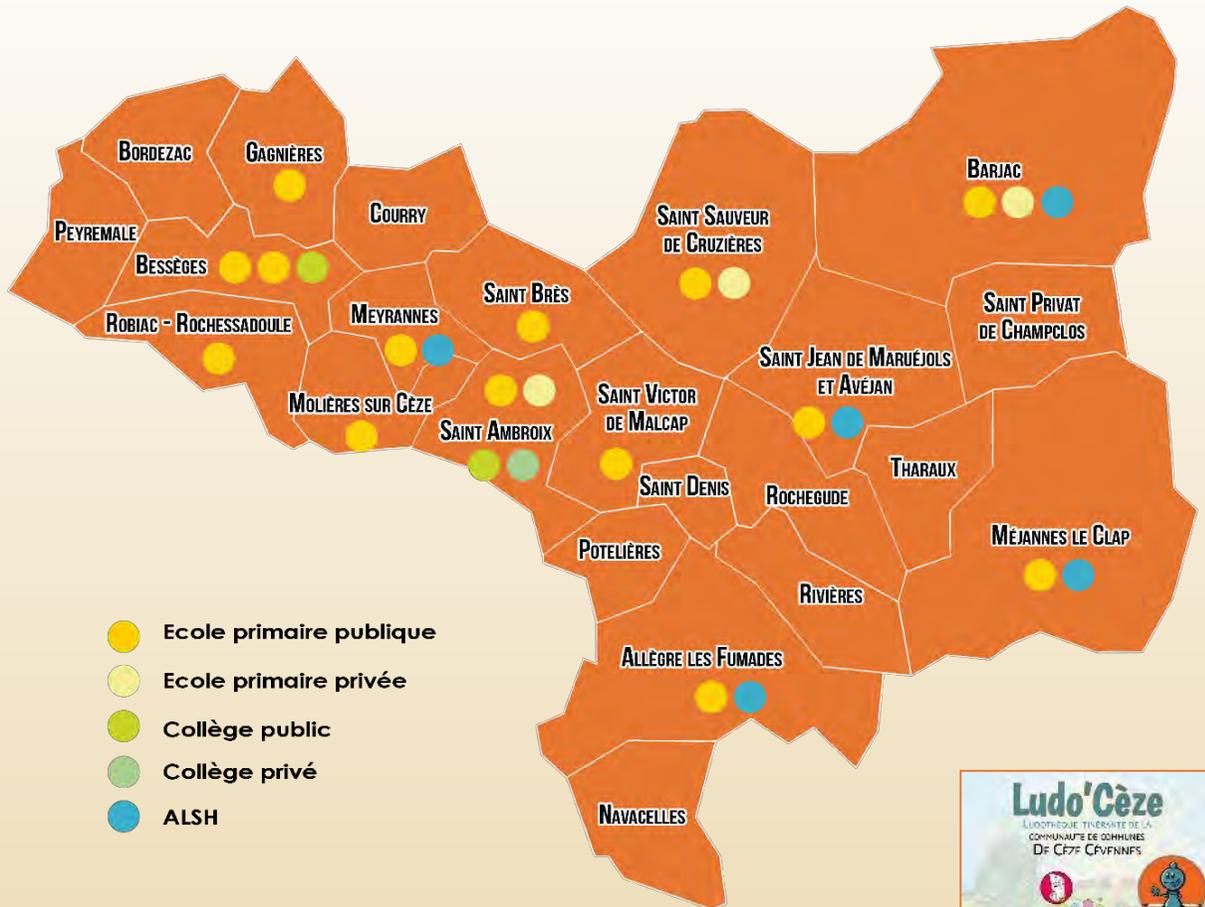
16 écoles : 838 enfants scolarisés

Collèges

3 collèges : 767 enfants scolarisés

ALSH / Pôle ado

6 centres de loisirs : 594 enfants accueillis



RLH 30 : Relais Loisirs Handicap 30

- Réunit les professionnels gardois du handicap, du loisir éducatif et de l'enfance
- Permet aux familles l'accueil et l'inclusion de leur enfant au sein de structures de loisirs non spécialisées

Intervention de la ludothèque dans les ALSH, les écoles ou en jeu libre dans les salles municipales ou en bibliothèques

Constats des professionnels

Questionnaires aux professionnels des ALSH

- L'accueil d'enfants porteurs d'un handicap ou à besoins particuliers implique un positionnement de l'équipe de direction, une formation des animateurs et des moyens humains suffisants.
- Des échanges réguliers avec la famille sont indispensables pour une prise en charge de qualité.

Enfance

Augmentation des troubles du comportement

- Troubles de l'attention
- Troubles oppositionnels
- Troubles de la conduite

Adolescence

- Consommation fréquente et banalisée du cannabis dès le collège
 - Augmentation des incivilités
- Esprit critique et ouverture d'esprit amoindris par la pratique des réseaux sociaux
 - Peu d'intérêt pour le sport, la culture
- Pas de prise en compte des risques pour la santé

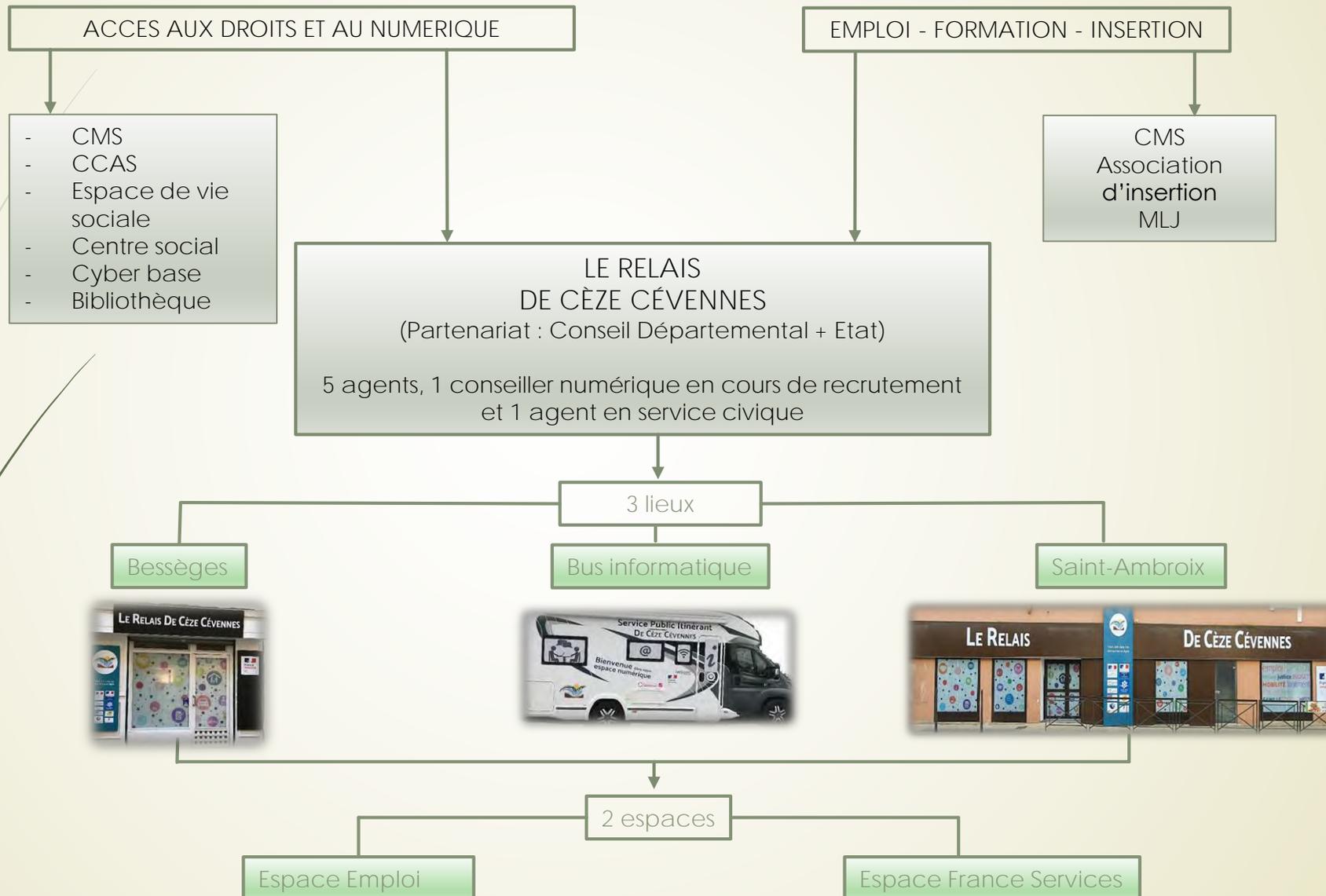
Propositions faites par les acteurs de terrain

- Soutien des initiatives des enfants et des adolescents
- Participation des adolescents à l'élaboration d'actions les concernant
- Développement du partenariat entre les écoles ou collèges et les acteurs associatifs pour le déploiement d'actions conjointes dans un souci de cohérence et de continuité de parcours
 - Actions de prévention des risques
 - Actions artistiques et culturelles
 - Ateliers pour favoriser la mobilité dès le plus jeune âge

ACCES AUX DROITS AU NUMERIQUE ET A L' EMPLOI

- Organisation De Cèze Cévennes
- Espace France Services
- Espace emploi
- Constats sur les freins à l'emploi
- Accès aux droits – Emploi – Insertion - Formation
- Zoom Jeunesse 16-29 ans





Chiffres clés nationaux Numérique

17 % de la population est considérée en situation de fracture numérique ou d'illectronisme

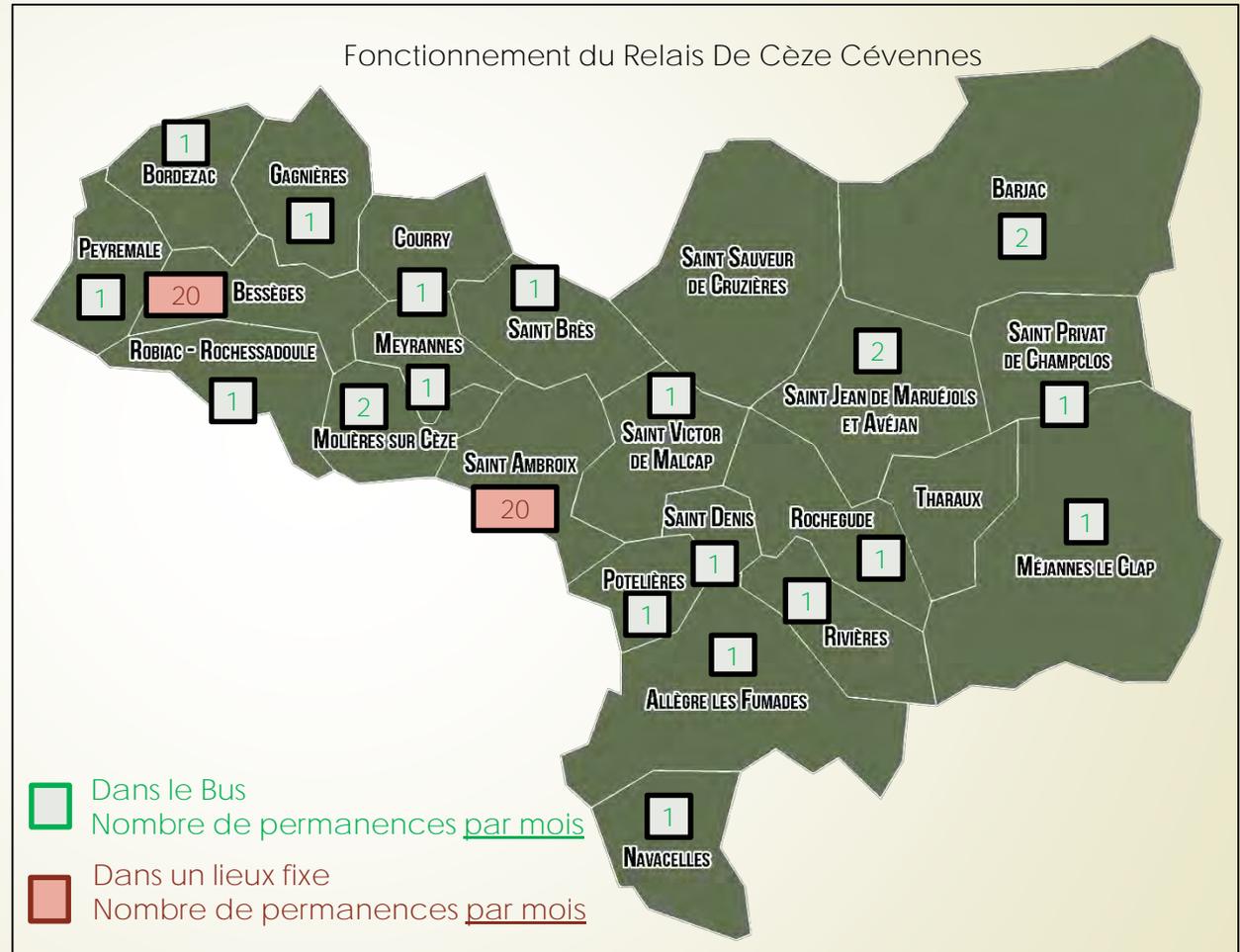
53% des plus de 75 ans n'ont pas de connexion à internet à domicile

2 % des 15-29 ans ne possèdent pas d'équipement informatique

1 personne sur 6 n'utilise pas internet

En 2019, 15 % de la population n'a pas utilisé internet au cours de l'année

38 % de la population manque de compétence numérique pour des recherches d'informations, communication, utilisation des logiciels, résolution des problèmes



Nombre d'heures d'ouverture au public par semaine (tous lieux confondus) :
 45 heures
 (soit 180 heures par mois)

2020 : Labellisation France Services

Objectifs

Accueillir, informer et orienter

Aider à l'utilisation des services en ligne

Faciliter la réalisation des démarches administratives

Permettre la mise en relation avec les administrations

Favoriser l'inclusion numérique

PARTENARIATS NATIONAUX
(communs à tous les Espaces France Services)

Convention France Services
Etat + 9 opérateurs + le porteur de l'espace France Services

Ministère de l'Intérieur
Ministère de la Justice
Direction Générale des Finances Publiques
Pôle emploi

Caisse Nationale d'Assurance
Maladie

Caisse Nationale d'Assurance
Vieillesse

Caisse Nationale d'Allocations
Familiales

Mutualité Sociale Agricole
La Poste



BOUQUET DE SERVICES (Accueil de 1^{er} niveau)

Formation, Emploi, Retraite

Je prépare ma retraite, je cherche un emploi,
je suis affilié à la MSA...

Prévention, Santé

Je cherche à rembourser mes soins, je suis en
situation de handicap, je prends soin de ma
santé...

Etat civil et Famille

**Je perds un proche, j'établis mes papiers
d'identité, je donne naissance...**

Justice

Je fais face à un litige ou un conflit, je suis
victime d'une infraction...

Budget

Je déclare mes impôts, je connais des
difficultés financières, je fais face à un litige à la
consommation...

Logement, Mobilité et Courrier

**Je me déplace, je gère mon énergie, j'ai
besoin d'un service postal, je cherche une
allocation logement...**

PARTENARIATS LOCAUX (spécifiques à De Cèze Cévennes)

- DGFIP

Permanences

Conseil pour la déclaration d'impôts sur le revenu,
fonciers...

- Gendarmerie : Brigade de Contact Itinérante
Permanences

- Autres partenariats

Associatifs ou institutionnels ponctuels

France Services

Chiffres clés

5485 démarches traitées
79 % des démarches satisfaites
lors de la 1^{ère} visite
+ de 75 % des démarches ont
nécessité un accompagnement
individuel (pas ou peu
d'autonomie des usagers)

Demandes par partenaire national	Nombre de demandes
Pôle Emploi	1 024
La caisse d'allocations familiales (CAF)	720
L'assurance maladie (CNAM)	362
Le ministère de l'intérieur	235
L'assurance retraite (CNAV ou CARSAT)	182
La direction générale des finances publiques (DGFiP)	168
La Mutualité Sociale Agricole	34
Le ministère de la justice	24
La poste	20
Actes d'état civil	3
AGIRC-ARRCO	1

DES MISSIONS

- Accueil, information, orientation en matière d'emploi des particuliers et des entreprises
- Recherche d'emploi, de formation
 - Construction d'un projet professionnel
 - Reconversion ou création d'entreprise
- Aide aux entreprises dans leurs démarches de recrutement

UNE LABELLISATION SPRO

Service Public Régional de l'Orientation garantie à toute personne l'accès à une information gratuite complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération

ESPACE EMPLOI

DES PARTENAIRES

- Pôle Emploi et Cap Emploi
 - Mission Locale Jeunes
- Service Territorial d'Insertion (Conseil Départemental)
 - Les centres de formation (AFPA, GRETA, CCI, CRFP...)
 - Agences intérimaires
 - Entreprises du territoire
 - PLIE Cévenol
 - Les associations d'insertion (Raison de plus, SEP, Léo Lagrange...)
 - Maison de l'emploi Alès
 - Chantiers d'insertion

DES ACTIONS

- Semaine pour l'emploi dans le secteur de l'aide à la personne
- Matinée « Emploi – Formation - Handicap » (Esat, Mdph, Cap emploi...)
- Ateliers informatiques appliqués à l'emploi
 - Forum avec les collégiens du territoire, échanges sur les métiers + interviews de professionnels
- Diffusion des offres d'emploi du bassin Alésien et locales sur la radio locale, les réseaux sociaux de la Communauté de communes et à toutes les mairies

Constats sur les freins à l'emploi

41

Les constats sur les difficultés d'accès à l'emploi révèlent qu'il est nécessaire de réfléchir prioritairement aux freins périphériques de retour à l'emploi rencontrés par les personnes.

Logement

Absence, précarité, inadaptation ou insalubrité

Mobilité

Permis de conduire : obstacle cognitif et/ou financier ; état du véhicule ; réticence pour l'accès aux transports en commun

Santé

Physique ou psychologique dont handicap et addictions

Difficultés financières

Pas de droit ouvert, revenus insuffisants pour vivre ou pour accéder à l'emploi, surendettement



Agir sur les freins périphériques à l'emploi

Garde d'enfants

Déficit ou inadaptation de l'offre, frein financier

Difficultés administratives
Non recours aux droits

Difficultés familiales
Absence de soutien familial

Adaptation à l'entreprise

Respect des horaires, des règles de l'entreprise et de la hiérarchie, travail en équipe, présentation physique, comportements inadaptés

Repérage sur le marché de l'emploi et dans l'offre publique d'insertion

Projet professionnel, recherche d'emploi et démarches dont numériques, découragement

Propositions faites par les acteurs de terrain

- Développement de l'offre de formation localement
- Chantiers d'insertion ou solidaires
- Création d'un réseau d'entreprises afin de faciliter l'accès aux stages et à la découverte des métiers
- Mutualisation de personnels, de locaux... entre associations ou artisans
- Job dating

Projet de Territoire

- Accompagner les porteurs de projet
- Attirer des entreprises nouvelles pour créer de l'emploi sur le territoire
- Mettre en valeur les savoir-faire et les métiers du territoire
- Faciliter l'appropriation de la connexion numérique par les habitants et entreprises :
 - Apporter des aides matérielles pour aider à l'équipement : exemple tablettes numériques
 - Développer des accès informatiques et des ateliers de formation et de dépannage de la population en lien avec la Maison France Services et le tissu associatif : communication et formation pour l'utilisation des outils numériques
 - Accompagner les professionnels pour l'appropriation du numérique dans leur métier : site internet...
- Améliorer l'accès aux services en s'appuyant sur l'Espace France Services
- Rester collectivement mobilisé pour le maintien des services au sein du territoire

ZOOM JEUNESSE 16-29 ANS

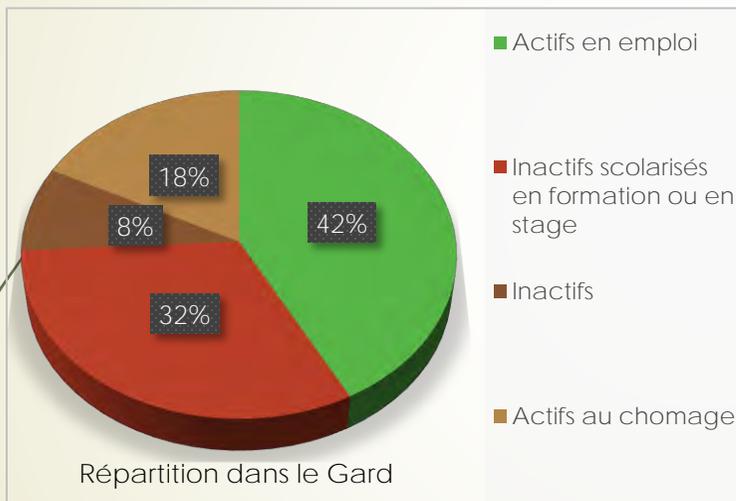
- Chiffres clés
- Jeunesse 16 – 29 ans
- Réflexions partenariales

107 465 jeunes de 16 à 29 ans
dans le Gard

26 % NEETS

(ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation)

Pour le canton de Rousson la part des NEETS est de 29,3 % qui est le taux le plus élevé du Département du Gard



Mission Locale Jeunes

Saint-Ambroix, Barjac, Bessèges et Molières sur Cèze

En 2020, 542 jeunes suivis dont 50% en suivi régulier (augmentation de 19% depuis 2019)

99 jeunes nouvellement inscrits (baisse de 9% liées à la crise sanitaire)

38 % des jeunes ont eu au moins une expérience **d'emploi**, de formation qualifiante ou en alternance.

Enquête réalisée auprès des conseillers des missions locales

Difficultés rencontrées pour les jeunes éligibles à la garantie jeunes (France)

Type de difficultés	%
Freins périphériques	
Mobilité géographique	56,9
Souhait de rester près de chez lui	48,3
Manque d'estime de soi	40,7
Problèmes familiaux	32,6
Savoir-être (ponctualité, consignes, comportement)	29,3
Logement instable	23,6
Santé (physique et psychologique)	20,4
Non maîtrise des compétences de base	11,8
Difficultés de garde d'enfant	2,9 (1,8)
Difficultés professionnelles	
Expérience insuffisante	83
Qualification insuffisante	62,7
Manque d'emploi dans le domaine	42,5

La Mission Locale Jeunes (MLJ)

- Antenne de Saint-Ambroix
 - Ouvert tous les jours
 - Permanences
 - Barjac = 2 demi-journées par mois
 - Bessèges = 1 journée par semaine
 - Molières sur Cèze = 2 demi-journées par mois

Dès 2017

Dans le cadre de la 1^{ère} CTG et au regard du diagnostic territorial, De Cèze Cévennes met en place la :
« Cellule de Veille Educative »

Cette CVE abrite 2 actions :

- Résajeunes
- Cévennes pour tous

Cellule de Veille Educative

La CVE est une instance de réflexion pluri-partenaire, force de proposition

Missions

- Repérage des problématiques locales
- Propositions d'actions individuelles ou collectives afin de mettre du lien entre jeunes et institutions

Partenariat

- Œuvre de la Miséricorde
- Relais Emploi De Cèze Cévennes
 - MLJ
- Conseil Départemental
- GIP Politique de la ville
 - Elus

2018

« Résajeunes » instance de réflexion, concertation et d'orientation.
Animée par l'Association
« Œuvre de la Miséricorde »

Composition

- Des membres permanents
 - Œuvre de la Miséricorde
 - Conseil Départemental
 - MLJ
 - Relais Emploi De Cèze Cévennes
 - Des membres associés
 - Partenaires de l'action sociale
 - Elus

Objectifs

Participer au repérage des jeunes
Apporter des réponses partenariales
Garantir le suivi de parcours
Repérer les problématiques locales

Description

- Public visé = 16 – 25 ans
Un numéro de téléphone est mis à disposition des élus, CCAS et acteurs de terrain qui ont connaissance d'un jeune « sorti des radars » et qu'ils ne parviennent pas à accompagner vers le droit commun. La démarche est effectuée avec l'accord du jeune ou son représentant légal s'il est mineur. L'instance se réunit et émet des propositions d'orientation ou d'accompagnement en lien avec les acteurs de l'action sociale.

2019

« Cévennes pour tous » action déployée dans le cadre de l'appel à projet :

« Repérer et mobiliser les publics dits invisibles »

De la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

De Cèze Cévennes en collaboration avec le PLIE Cévenol (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) a répondu à cet appel à projet. Un poste d'éducateur et des actions de remobilisation ont été financés depuis 2019.

L'action « Cévennes pour tous », est portée par le PLIE Cévenol en partenariat avec les acteurs de l'action socio-professionnelle.

Objectifs

- Repérer (Aller vers les jeunes)
- Diagnostiquer (Identification des besoins)
- Accompagner (Recherche de solutions, mis en œuvre d'un plan d'actions)
 - Suivre et Evaluer

Public visé 16 – 29 ans

Non accompagné par le service public de l'emploi, identifié par les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, les partenaires, les élus...

Moyens

Partenariat et maraudes

Partenariat
Œuvre de la Miséricorde,
PLIE Cévenol, Etat

Proposition faite par la Cellule de veille éducative,
Résajeunes, Cévennes pour tous et les élus
1 parcours pour les jeunes
centralisé au sein de la Communauté de communes

ACTION SOCIALE

- Accès aux droits et au numérique
- Médiation en santé
- Logement

MOBILITE

- Accès au permis de conduire
- Levée des freins psychologiques à la mobilité



1 PARCOURS JEUNES

16-29 ans

Un numéro de téléphone unique pour les jeunes, les familles, les acteurs de terrain

1 Binôme d'éducateurs de rue

Repérage - Accompagnement
Evaluation – Coordination
1 plan de communication

SPORT ET CULTURE

- Offre culturelle adaptée au public jeune
- Actions culturelles par et pour les jeunes
- Aide à la licence sportive

INSERTION - EMPLOI - FORMATION

- Chantiers éducatifs
- Réseau d'entreprises solidaires (découverte des métiers, stages...)
Plateforme numérique
- Forum des métiers, job dating...
- Pool de services civiques ou de contrats aidés

Propositions faites par les acteurs de terrain

- Répertoire des stages en entreprise dans le cadre d'un réseau solidaire
- Job dating réguliers et saisonniers
 - Chantiers éducatifs
- Accompagnement des jeunes dans la construction d'actions par et pour eux-mêmes
- Maintien de la veille éducative par une présence de rue avec 1 binôme d'éducateurs
- Actions de prévention innovantes
- Offre de formation locale en lien avec les besoins des employeurs du territoire

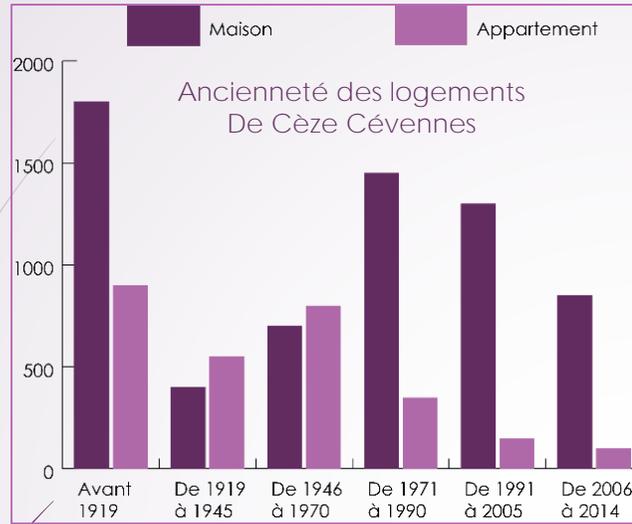
Projet de Territoire

- Développer des formations pour répondre aux besoins des jeunes et des entreprises
- Faciliter l'accès des jeunes à une offre culturelle et sportive de qualité
- Accompagner les jeunes dans la création d'entreprise

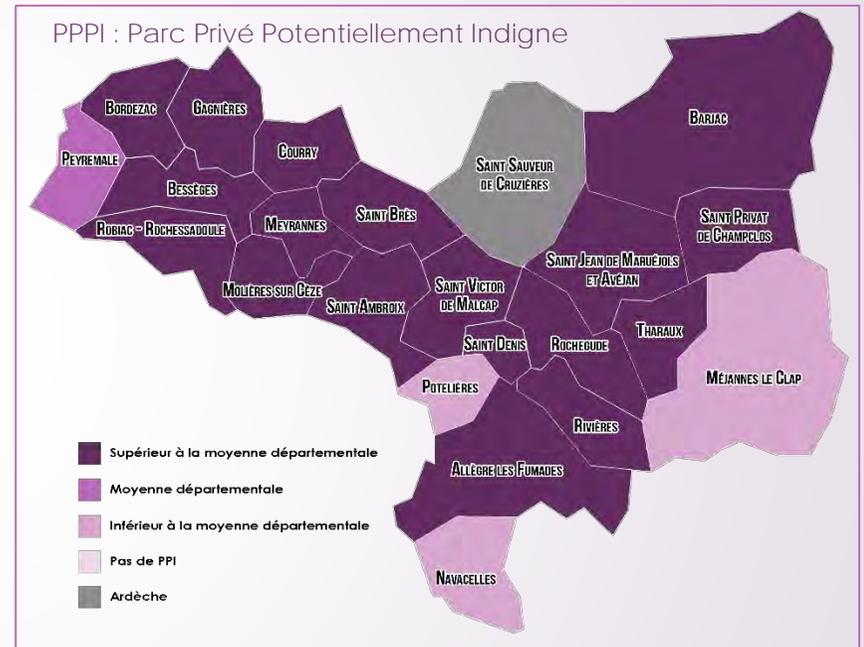
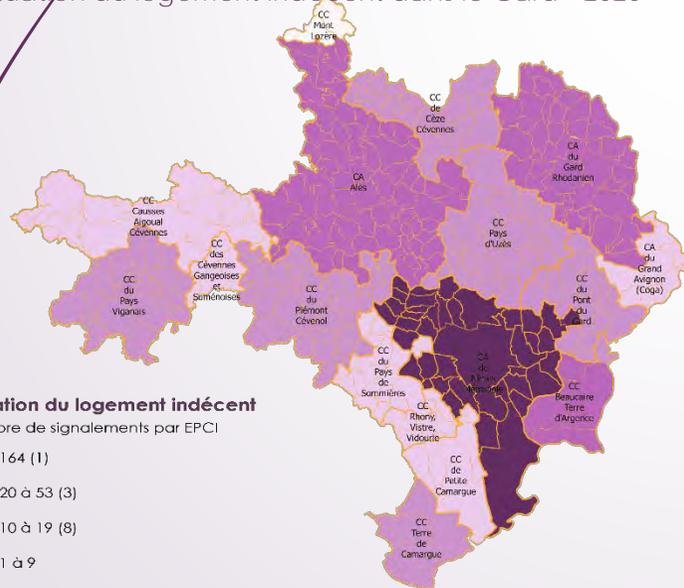
CADRE DE VIE

- Photographie - Etat des logements
- Logement – Actions CTG
- Logement - Indécence ou insalubrité
- Logement – Propositions des acteurs de terrain et des élus
- Mobilité
- Animation de la vie sociale
- Vie associative
- Participation des habitants
- Prévention de la dépendance
- Les ateliers Séniors
- Santé – Médiation santé
- Nutrition – Alimentation
- Propositions des acteurs de terrain





Situation du logement indécent dans le Gard - 2020



Taux de PPPI du département : 10,5%
 Taux de PPPI de l'EPCI : 22%
 Taux de PPPI des propriétaires bailleurs de l'EPCI : 11%

Lutte contre le logement non décent et indigne

Partenariat : Caf du Gard, DDTM, ARS et Adil 30

Objectifs

- Sensibiliser les maires sur les notions d'habitat indécemment et indigne
- Accompagner les élus dans la mise en œuvre des textes sous leur responsabilité
- Créer un partenariat élu / Caf afin de lutter contre l'habitat indécemment
- Informer sur les aides mobilisables pour l'amélioration de l'habitat
- Informer les acteurs de terrain institutionnels ou associatifs de la réglementation, des procédures, des possibilités d'actions
- Informer les propriétaires bailleurs ou occupants et les locataires des thématiques relatives à la qualité des logements

Descriptif de l'action

Phase 1 : Réunion d'information : « **Du logement non décent à l'habitat indigne** : le pouvoir des maires » (23 Mars 2017)

Phase 2 : Réunion d'information : « **Du logement non décent à l'habitat indigne : l'organisation gardoise** » (28 Juin 2017)

Phase 3 : Forum « Bien vivre dans son logement » (13 Juin 2018)



Thématiques principalement abordées lors des différentes rencontres

- Lutte contre les marchands de sommeil
- Permis de louer
- Arrêtés de péril
- Frais engagés par les communes
- Incurie des locataires
- Cumul de difficultés en plus de celle du logement

CAF

Missions

- Pilotage et animation de la commission pour le logement décent
 - Réalisation de diagnostics « décence des logements »
- Participation à la lutte contre l'habitat indigne
 - Proposition d'une offre de service d'accompagnement social

Conseil Départemental - CMS

Missions

- Aide à l'accès et au maintien dans le logement
- Instruction du fonds de solidarité pour le logement
- Informations collectives sur le logement : sensibilisation aux normes

CLCV

Missions

- Information juridique sur le logement et la consommation
- Accompagnement par des juristes, à l'élaboration de dossiers judiciaires



Guichet Rénov Occitanie

Un conseiller guide le public gratuitement sur les travaux énergétiques les plus adaptés à son logement et lui présente les aides financières mobilisables.

Il a ensuite la possibilité de bénéficier d'un accompagnement avant, pendant et après en souscrivant à un forfait allant de 90 à 480 € (définition des bons travaux à réaliser suite à un audit énergétique de son logement, choix des meilleurs devis auprès d'artisans compétents, gérer son chantier en confiance avec les artisans et entreprises, boucler son plan de financement et lui permettre d'accéder à un prêt à taux réduit, voire à taux zéro, à une avance des subventions, s'assurer de l'efficacité des travaux avec un suivi de 3 ans).

Tout un volet de ce partenariat est prévu pour l'information et la formation des entreprises locales notamment sur l'obtention du label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Les élus communautaires voient dans ce partenariat l'occasion de créer une dynamique économique locale : les familles informées sur les aides financières pourront engager des travaux avec des artisans locaux garantissant un travail de qualité. A terme, l'objectif est de réduire, voire supprimer, les logements « passoires » et parfois insalubres du parc immobilier du territoire intercommunal.

Depuis le 10 mars 2021 un conseiller en rénovation énergétique assure une permanence sur le territoire De Cèze Cévennes le mercredi après-midi St Ambroix/ Barjac / Bessèges / Molières sur Cèze

Lancement d'un Programme Local de l'Habitat

Le PLH est en France, le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local défini aux articles L.302-1 à L.302-9-2 du Code de la construction et de l'habitation. Il est le document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle d'un territoire.

Groupe de travail : CTG - Logement

Un interlocuteur unique repéré sur le territoire, en lien avec le service logement de la Caf afin de :

- Faciliter les médiations entre propriétaires et locataires
- Apporter des conseils en matière de logement non décent (éléments techniques, procédures...)

Forum à développer et à renouveler tous les 2 ou 3 ans

Projet de Territoire

Requalifier le vieux bâti et les centres villageois pour améliorer leur attractivité et développer la capacité d'implantation des habitants et commerces

Acteurs de terrain

- Information & sensibilisation sur l'insalubrité
- Chasse aux bailleurs malveillants - Permis de louer
- Réhabilitation à visée sociale, de logements anciens
- Habitat inclusif

Freins physiques à la mobilité

- Grande dépendance à la voiture individuelle
- Manque de desserte par les transports en commun
- Absence d'**infrastructure** pour les vélos
- Prise de conscience des enjeux environnementaux, sociaux ainsi **qu'en** terme de santé

Le service Mobilité de la Communauté de communes travaille cet axe dans le cadre du Schéma Directeur des Mobilités

Freins Psychologiques à la mobilité

- Peur de prendre les transports en commun
- Appréhension de sortir de son environnement, de son entité géographique, de se rendre dans un lieu inconnu
- Crainte de réaliser des démarches notamment la première fois
- **Peur de l'échec, sentiment de ne pas être à la hauteur** comme par exemple le permis de conduire.

Un groupe de travail est mis en place dans le cadre de la CTG au sein de la Communauté de communes pour cet axe.

La Communauté de communes De Cèze Cévennes **s'investit** dans une stratégie Mobilité et **s'engage** dans un plan intercommunal des mobilités.

Le Schéma Directeur de Mobilité est la première étape, il prend en compte les déplacements utilitaires, de loisirs et touristiques avec un focus sur la mobilité active (pistes cyclables, cheminements piétons).

Tout en prenant en compte les réflexions des professionnels locaux intervenant dans le domaine du transport, du tourisme et du social, l'**objectif** de la Communauté de communes De Cèze Cévennes est :

- **D'accroître** la coordination et la complémentarité entre différents modes de transport
- Renforcer, développer et/ou rationaliser les transports collectifs publics
- Prendre en compte la problématique environnementale dans une optique de développement durable

La finalité est la définition d'**une** stratégie globale de mobilité durable toutes modalités de déplacements confondues.

Pour ce faire la Communauté de communes De Cèze Cévennes a mandaté un cabinet d'**expertise** qui devra, selon un cahier des charges, présenter les outils disponibles en matière de mobilité.

Propositions faites par les acteurs de terrain

- Actions de prévention auprès des enfants
- Navette solidaire
- Garage solidaire
- Aides financières pour le permis de conduire

Le Centre Social (CS) et les Espaces de Vie Sociale (EVS)

La politique d'animation de la vie sociale est une composante essentielle de l'offre globale de services de la CAF. Elle vise à l'articulation entre les politiques publiques et les initiatives citoyennes par l'engagement dans des projets d'intérêt général adaptés aux politiques d'un territoire en associant les habitants et les acteurs de terrain aux actions.

3 structures sont agréées par la CAF sur le territoire intercommunal

EVS : Centre socio-culturel de Molières sur Cèze

EVS : Accès pour tous à Meyrannes

CS : Centre Social et Culturel de la Vallée de la Cèze de Saint-Ambroix avec 1 antenne à Molières sur Cèze et 1 antenne à Bessèges

	CSC de la Vallée de la Cèze	Accès pour tous	Centre socio-culturel
Des points communs	<ul style="list-style-type: none"> - Des publics de tous âges <ul style="list-style-type: none"> - Des salariés - Des bénévoles - Des partenaires - Des ateliers hebdomadaires tels que : cuisine, couture, sport, bien être, musique, langue étrangère, danse, arts plastiques ... <ul style="list-style-type: none"> - Des moments festifs 		
Des spécificités	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions de soutien à la parentalité - De l'accompagnement à la scolarité <ul style="list-style-type: none"> - 1 accueil d'adolescents 		<ul style="list-style-type: none"> - Des navettes régulières pour le public - De l'accompagnement dans les démarches administratives <ul style="list-style-type: none"> - Un Point Relais CAF
	<ul style="list-style-type: none"> - Des vacances seniors <ul style="list-style-type: none"> - Des actions à Saint-Ambroix dans le cadre de la Politique de la Ville 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 bibliothèque - 1 cyber base - 1 centre de loisirs - Des projets jeunes 	

CTG et Vie associative

La coordinatrice de la CTG a pu apporter un appui méthodologique à certaines associations et bénévoles des CCAS afin de leur permettre de développer des actions qui s'inscrivent dans le projet social de territoire pour :

- Encourager les habitants dans leurs initiatives
- Inscrire les actions dans une démarche globale

Propositions faites par les acteurs de terrain

- Valorisation des bénévoles
- Soutien méthodologique aux jeunes investis dans des projets
- Création d'un réseau entre associations afin de :
 - Partager des informations et permettre une complémentarité d'offres
 - Mutualiser les moyens
- Soutien logistique (mise à disposition de locaux par exemple)

Constats

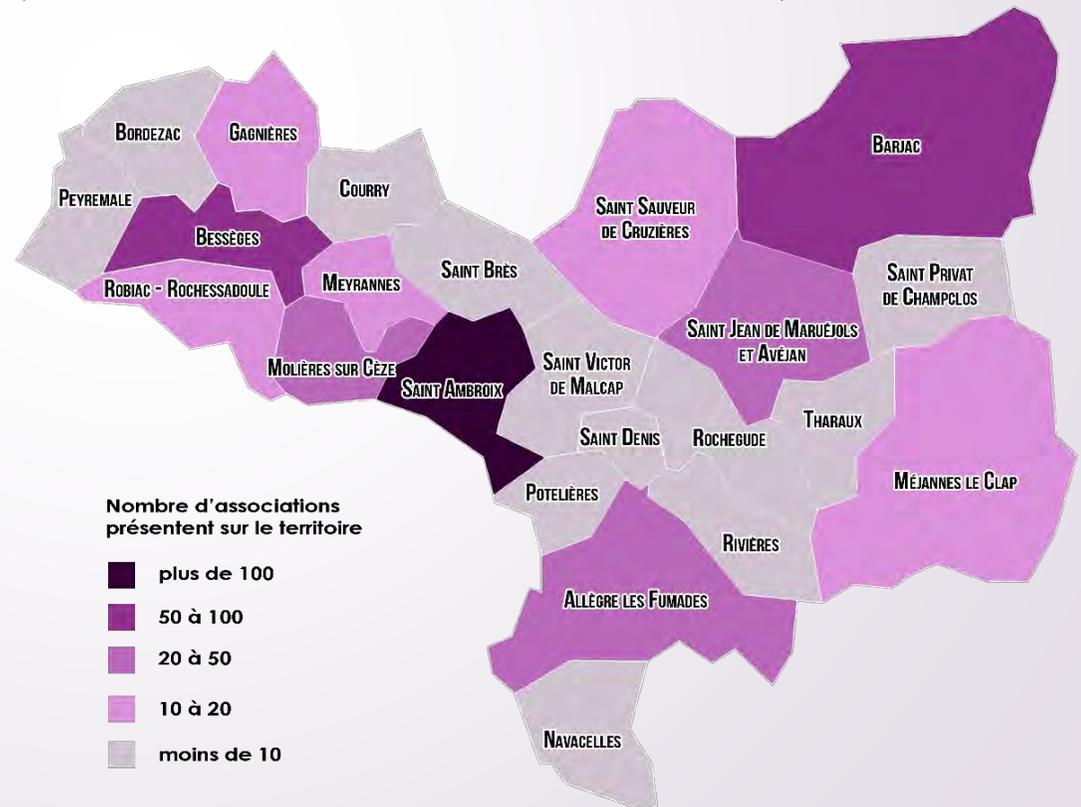
Les associations rencontrent des problèmes de locaux récurrents à plusieurs niveaux :

- Manque de salles pour déployer leurs activités
- Pas de lieu de stockage de matériel dans les salles affectées
- Pas d'équipement bureautique (bureau, téléphone, accès à internet) ou sanitaire dans certains lieux

Les sollicitations formulées aux collectivités concernent les associations dont :

- Le siège social est situé sur le territoire intercommunal
- Le siège social est situé à l'extérieur mais le terrain d'intervention est intercommunal (notamment dans le secteur social, médico-social ou de l'insertion)

Les sollicitations peuvent être pour des activités régulières ou occasionnelles. Les petites associations peuvent aussi rencontrer des difficultés d'ordre administratif ou pour formuler des demandes de subvention faute de personnels formés





CTG et Participation des habitants

Lors de chaque démarrage d'un groupe de travail, les habitants ont été informés par voie de presse ou sur les réseaux sociaux, de la possibilité de rejoindre la réflexion. Deux à trois habitants en moyenne ont été présents dans chaque groupe de travail de la CTG.

Sur le territoire, un Conseil citoyen a été créé à Saint-Ambroix dans le cadre de la Politique de la Ville. Il a pour objectifs de :

- Créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants
- Conforter les dynamiques citoyennes existantes

De Cèze Cévennes étant signataire du contrat de ville, participe à certaines instances et collabore avec le Conseil citoyen qui est lui-même très investi dans la CTG.

Les différents niveaux de participation des habitants

- **L'information** pour susciter l'intérêt pour un projet
- La consultation en associant les habitants à la recherche d'informations
- La concertation pour définir avec les habitants un projet précis
- La coopération pour élaborer, réaliser et évaluer un projet avec les habitants

Propositions faites par les acteurs de terrain

- Organisation de groupes de travail ouverts à tous en sollicitant les associations pour leur participation
- Développement de la communication
- Réunions en visioconférence à des horaires adaptés afin d'accroître la participation des citoyens
- Création d'un Conseil citoyen intercommunal en s'appuyant sur l'expérience de celui de Saint-Ambroix

CARSAT
(Groupement des caisses de retraite)
↳ Aménagement du logement : conseil + aides financières
↳ Actions de prévention et de sensibilisation contre la perte d'autonomie notamment

Conseil départemental
↳ Prévention - Perte d'autonomie (MDPH)
↳ Financement APA

Les autres acteurs et partenaires
CCAS ou commission d'action sociale des communes
Centre social & Espaces de vie sociale
Associations
Services d'aide à domicile

Activités déployées
Départ en vacances
Activités physiques
Accès au numérique
Sorties culturelles
Ateliers créatifs

En direction des aidants
La maison des aidants qui déploie des actions de prévention et de lutte contre l'isolement des aidants familiaux

Monalisa

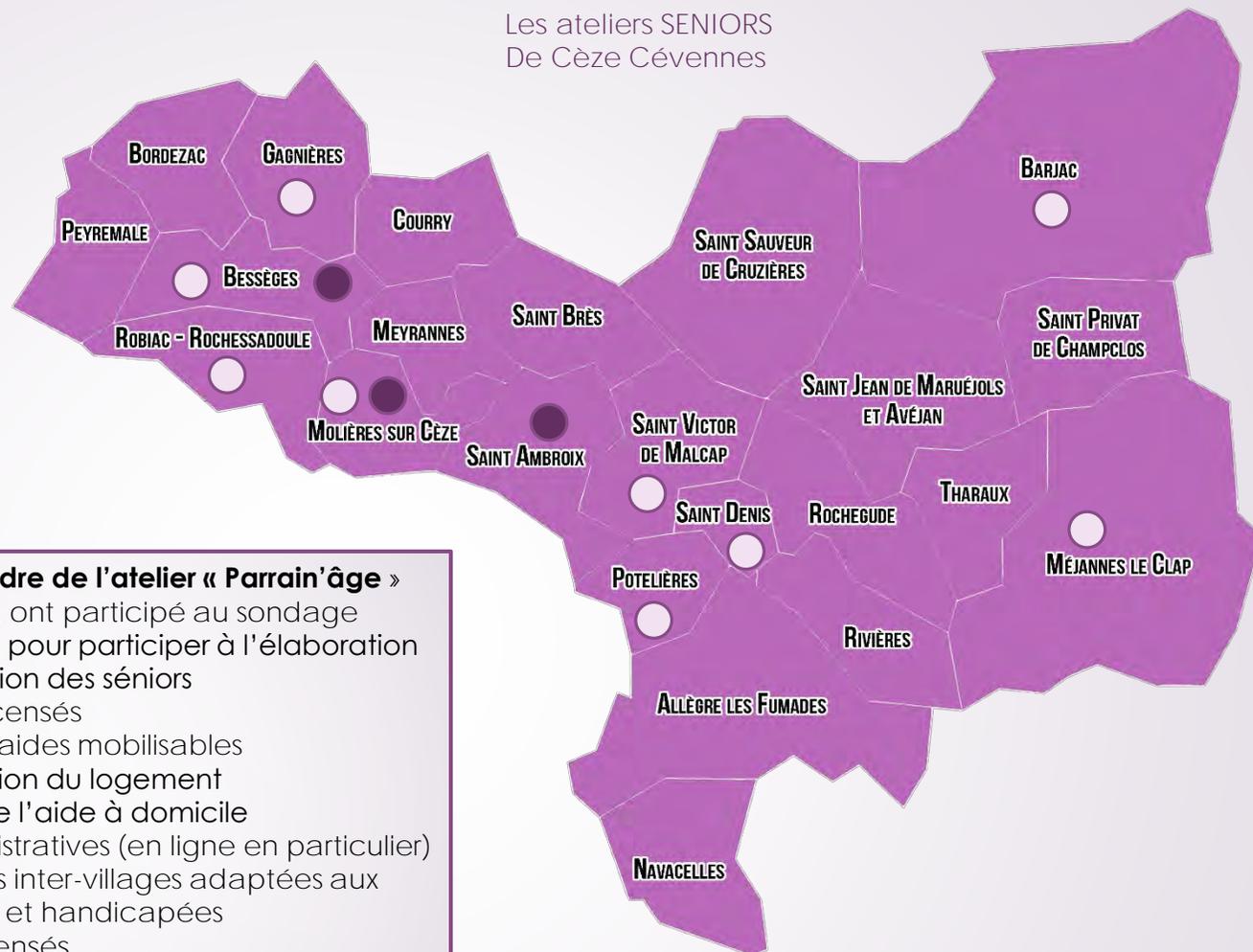
MOobilisation NAtionale de Lutte contre l'Isolement social des Agés

- Des bénévoles formés
- Un soutien aux équipes de bénévoles et à leur référent et des échanges de pratique
- Une équipe à Robiac-Rochessadoules qui visite les séniors en EHPAD et à domicile

Habitat Inclusif

La Communauté de communes De Cèze Cévennes est investie dans un groupe de travail départemental sur l'habitat inclusif, porté par le Conseil Départemental dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.

L'habitat inclusif s'adresse aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Il s'agit d'une alternative à la vie à domicile et à la vie en établissement. Les habitants y vivent dans des espaces privatifs, tout en partageant des espaces et un projet de vie sociale.



Enquête Sénior réalisée dans le cadre de l'atelier « Parrain'âge »

70 personnes de plus de 60 ans, ont participé au sondage
10 à 15 personnes seront intéressées pour participer à l'élaboration
d'actions en direction des séniors

Besoins recensés

- Information sur les aides mobilisables
- Aide à l'adaptation du logement
- Développement de l'aide à domicile

Aide dans les démarches administratives (en ligne en particulier)

- Développement de navettes inter-villages adaptées aux personnes âgées et handicapées

Freins recensés

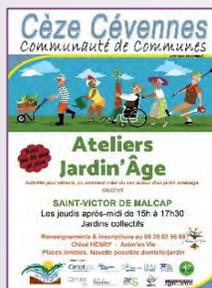
- Problèmes de santé et de mobilité
- Manque d'information sur les activités possibles
 - Situation d'aidant familial

○ Ateliers dans des salles municipales

● Ateliers dans les EHPAD

Ateliers Séniors De Cèze Cévennes en partenariat avec la CFPPA

58



Séniors à domicile

Parain'âge

Descriptif

- Espace d'échanges, de propositions et d'initiatives
- Démarches d'enquête et de communication, rencontres partenariales

Objectifs

- Initier et élaborer de nouvelles actions en fonction des besoins recensés
- Soutenir la vitalité cognitive et l'utilité sociale
- Promouvoir les actions existantes

Mémoire

Descriptif

- Des exercices de stimulation cognitive et de mémorisation
 - Des activités sensorielles sur des objets significatifs dans l'histoire
- Cet atelier remplit aussi une fonction de socialisation, il offre la possibilité de créer des liens sociaux, de s'ouvrir aux autres et de maintenir une intégration sociale.

Objectifs

- Préserver les capacités cognitives des personnes âgées autonomes
- Améliorer la qualité de vie et faire face aux petits trous de mémoire de la vie courante
- Maintenir le lien social

Jardin'âge

Descriptif

- Le jardinage et l'entretien de l'espace servent de supports d'animation pour des :
- Ateliers cognitifs et d'expression (échanges de pratiques et d'expérience en lien avec la nature, jeux mémoires, ateliers d'écriture...)
 - Créatifs (fabrication d'objets divers, décoration...),
 - Sorties socio-culturelles

Objectifs

- Encourager les relations sociales pour rompre l'isolement
- Préserver l'estime de soi et l'identité
- Solliciter les capacités physiques et préserver les gestes du quotidien
- Stimuler les capacités cognitives et maintenir la communication

Regarde-moi

Descriptif

Projet de street art éphémère et participatif inspiré par le concept « Inside out » de JR, artiste contemporain. Mise en valeur des personnes âgées du territoire tout en développant un autre regard sur le vieillissement.

Objectifs

- Attirer l'attention du public sur l'isolement des séniors
- Permettre aux aînés de sortir de leur quotidien en restaurant l'image de soi

Grignot'âge

Descriptif

Elaboration de repas (choix des menus, achats et fabrication)
Partage d'un moment convivial entre aidants familiaux

Objectifs

- Offrir un moment de répit aux aidants familiaux et prévenir l'épuisement
- Lutter contre la dénutrition et éveiller les sens
- Préserver les gestes du quotidien



Séniors en Ehpad

Imalia

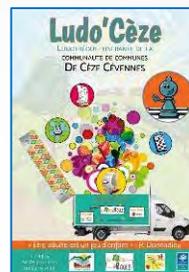
Descriptif

Séances de médiation animale

Objectifs

- Encourager les relations sociales pour rompre l'isolement
- Préserver l'estime de soi et l'identité
- Solliciter les capacités physiques et préserver les gestes du quotidien
- Organiser ses émotions pour maintenir la communication

Ludothèque



Jardin'âge

Descriptif

Le jardinage et l'entretien de l'espace servent de supports d'animation pour des :

- Ateliers cognitifs et d'expression (échanges de pratiques et d'expériences en lien avec la nature, jeux mémoires, ateliers d'écriture...)
- Créatifs (fabrication d'objets divers, décoration...)

- Sorties socio-culturelles

Objectifs

- Encourager les relations sociales pour rompre l'isolement
- Préserver l'estime de soi et l'identité
- Solliciter les capacités physiques et préserver les gestes du quotidien
- Stimuler les capacités cognitives et maintenir la communication

Regarde-moi

Descriptif

Projet de street art éphémère et participatif inspiré par le concept « Inside out » de JR, artiste contemporain. Mise en valeur des personnes âgées du territoire tout en développant un autre regard sur le vieillissement.

Objectifs

- Attirer l'attention du public sur l'isolement des séniors
- Permettre aux aînés de sortir de leur quotidien en restaurant l'image de soi





Une offre de santé qui peine à répondre aux besoins

Manque de moyens humains et financiers, manque de formation, complexité des dispositifs et des démarches, etc...

- Des problématiques d'accès aux droits, à la prévention et aux soins
- Des liens à développer et à consolider pour les situations complexes
- Des structures qui accueillent les publics fragilisés en tension, avec des dispositifs fragilisés par un manque de moyens humains et financiers

Des problématiques de santé repérées

- Un non recours aux soins constaté
- Une souffrance psychosociale qui augmente et une dégradation de la santé mentale
- Des consommations addictives
- Troubles non codifiés ou non diagnostiqués
- Une alimentation déséquilibrée et une malnutrition globale
- Des problématiques d'hygiène corporelle et buccodentaire

Partenariat : association Reseda qui assure la gestion de l'action

Un appel à projet de l'ARS pour le financement d'un poste de médiateur en santé

Une forte volonté de travail en collaboration en direction des publics fragilisés

- La Communauté de communes De Cèze Cévennes
- L'association Reseda
- Le service social territorial St Ambroix/Bessèges CD30
- Le service de PMI St Ambroix/Bessèges CD30
- Le groupement d'intérêt public politique de la ville d'Alès en Cévennes
- L'association entre Cèze et Gardon en Cévennes
- Le collectif santé Cèze
- L'Association des professionnels de santé de Saint-Ambroix

Une réponse favorable à la demande de subvention de l'ARS



L'arrivée d'une médiatrice en santé en 2020

La médiatrice en santé est un « passeur vers le soin », pour les publics qui en sont éloignés. Elle facilite les liens entre professionnels et usagers tout en créant un lien de confiance avec ce dernier. Elle démocratise le système de santé pour une population en difficultés à y accéder. Elle ne fait pas « à la place de » mais « avec » le public.

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

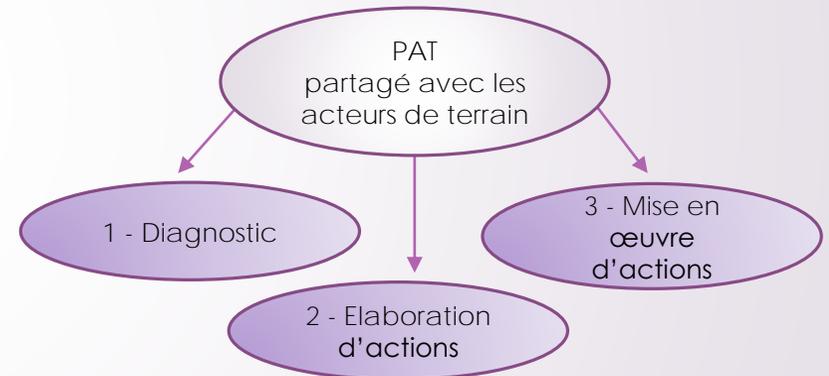


PAT
De Cèze Cévennes est en attente d'un financement de l'ETAT (DRAAF) dans le cadre du programme national pour l'alimentation (PNA) pour déployer un PAT

Ce financement comprend les :

- Diagnostic
- Actions et/ou animations
- 1 poste (animation et administration)

- 1 - Diagnostic agricole et alimentaire du territoire
- 2 - Maîtrise de la ressource en eau
- 3 - Intégration des produits locaux dans la restauration collective
- 4 - Développement des circuits courts
- 5 - **Equité sociale** avec un accès à l'alimentation de qualité pour tous
- 6 - Développement de l'emploi
- 7 - Limitation des impacts environnementaux
- 8 - Communication



Objectifs

- Renforcer l'éducation alimentaire de la maternelle au lycée et la lutte contre le gaspillage
- Agir en faveur de l'éveil du goût
- Développer des actions de sensibilisation et d'information des consommateurs :



- Composantes nutritionnelles
- Dates de consommation des denrées alimentaires
- Dangers du sucre, du sel et du gras
- Moyens de se nourrir bien et pas cher

- Mettre à disposition des travailleurs sociaux et bénévoles, des outils pédagogiques pour accompagner les personnes en situation de précarité vers une alimentation favorable à leur santé.

Propositions faites d'actions par les acteurs de terrain

62

Dépendance et handicap

Santé

Nutrition
Alimentation

Sport

Soutien aux aidants familiaux
Actions de répit
Actions d'information, de sensibilisation et d'éducation

Communication
Maisons en partage

Accessibilité des lieux
publics

Téléassistance et aide à
domicile

Lutte contre l'isolement

Conseil des aînés

Campagne de dépistage
localement

Parcours de santé dans
l'espace public

Projets innovants favorisant
l'installation de
professionnels afin de
lutter contre la
désertification médicale

Projet de Territoire

Créer un village
adapté pour l'accueil
de personnes
dépendantes ou
personnes en situation
de handicap (autisme,
alzheimer...)

Epicerie solidaire
itinérante

Ateliers cuisine
autour de repas
équilibrés à moindre
coût

Promotion du
manger bien, local
et pas cher

Animations sportives

Semaine d'activités
gratuites

Valorisation du sport en
pleine nature

Promotion de
l'activité physique

Projet de Territoire

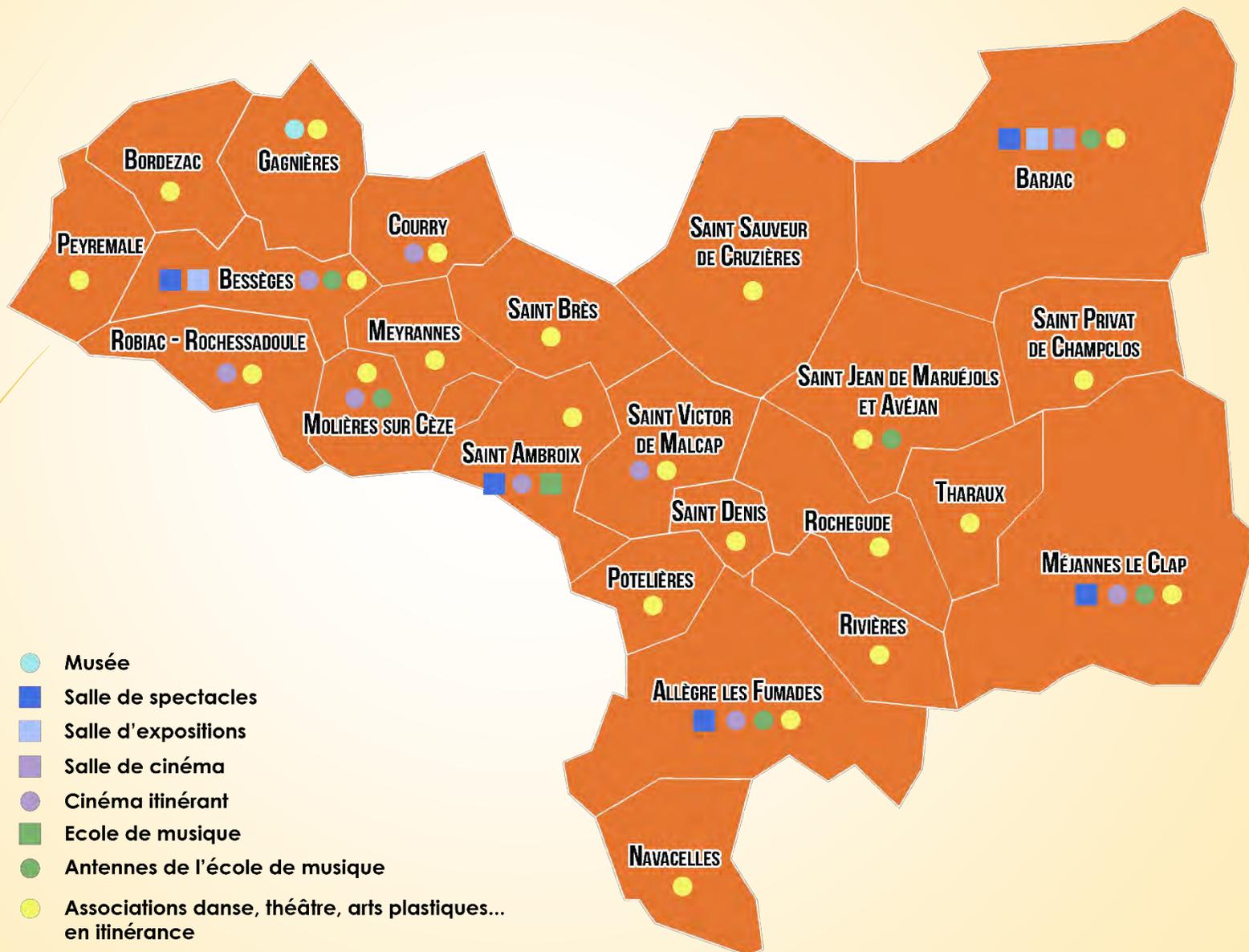
Former et éduquer à la cuisine et l'utilisation des
produits :

- Valoriser les produits locaux dans les cantines et
restaurants du territoire
- Élaborer des ouvrages de cuisine avec les produits
du terroir
- Développer un centre de formation et un lieu de
sensibilisation aux modes de consommation
vertueux

CULTURE

- Equipements et activités culturels
- Associations culturelles
- Actions culturelles dans les établissements scolaires
- Contrat Territoire Lecture
- Propositions faites par les acteurs de terrain





Associations culturelles d'intérêt communautaire

65



Centre de Développement Culturel

Le Centre de Développement Culturel est un centre culturel équipé d'une salle de spectacle de 174 places, hébergé par la Maison de l'eau à Allègre les Fumades.

Le CDC a pour but d'accueillir et d'organiser des activités à caractère culturel, de promouvoir le spectacle vivant et la culture et d'encourager la création, la production et la diffusion d'oeuvres artistiques.

L'association et ses actions sont soutenues par la région et la DRAC Occitanie, le Conseil départemental du Gard, la Communauté de communes De Cèze Cévennes et la commune d'Allègre les Fumades.

Polinno

Quel public ?

Artistes et artisans d'Art, professionnels de tous les métiers, associations, collectivités, enfants et jeunes, scolaires et habitants

Quelles activités ?

- Découverte et sensibilisation aux outils numériques (gravures laser, impression 3D, infographie 2D et 3D...)
- Numérisations et diffusions du patrimoine local
- Exposition Vente
- Pépinière d'entreprise des métiers d'art (6 ateliers)
- Accompagnement à la communication
- Co-working
- Ateliers thématiques art et numérique
- Formation des bénévoles, associations, professionnels et institutionnels
- Art et numérique rencontre avec les artistes

Quels enjeux ?

- Transition numérique
- Agilité des porteurs
- Attractivité du territoire

Quel partenariat ?

Une convention avec les Communautés de communes Pays Beaume-Drobie, Pays des Vans, les Gorges de l'Ardèche et le Pôle d'innovation des métiers d'art (Polinno) situé en Ardèche méridionale.

Classes Orchestre / Chant Rythmique et Percussions
132 élèves / 45 élèves

Qui ?
Partenariat
Education
Nationale

Où ?
Au sein
des écoles
et collèges

Comment ?

- De Cèze Cévennes achète le parc d'instruments à vent, le met à disposition des enseignants de l'école de Musique qui assurent les cours tout au long de l'année
- Les élèves sont issus des classes du CE2 à la 3^{ème} et bénéficient de cette action sur plusieurs années scolaires



La Ronde des Œuvres
500 élèves

Qui ?
Partenariat

- Education Nationale
- Artothèque de Nîmes
- 1 artiste du territoire

Où ?
Au sein
des
écoles

Comment ?

- Les enseignants choisissent de 1 à 4 œuvres à étudier en classe
- Les élèves réalisent leur « propre Chef d'œuvre » en déclinant l'œuvre étudiée
- La restitution des travaux a lieu en fin d'année scolaire au sein de la Communauté de communes

Le CTL permet de formaliser un partenariat entre les **collectivités territoriales et l'Etat autour de projets de développement de la lecture** :

- Constitution d'un réseau de lecture publique à l'échelle intercommunale
- Actions dans et hors les murs des bibliothèques destinées aux publics éloignés du livre
- Développement du numérique sur un territoire
- Expérimentation de nouveaux services ou partenariats

CTL De Cèze Cévennes
2020-2021-2022

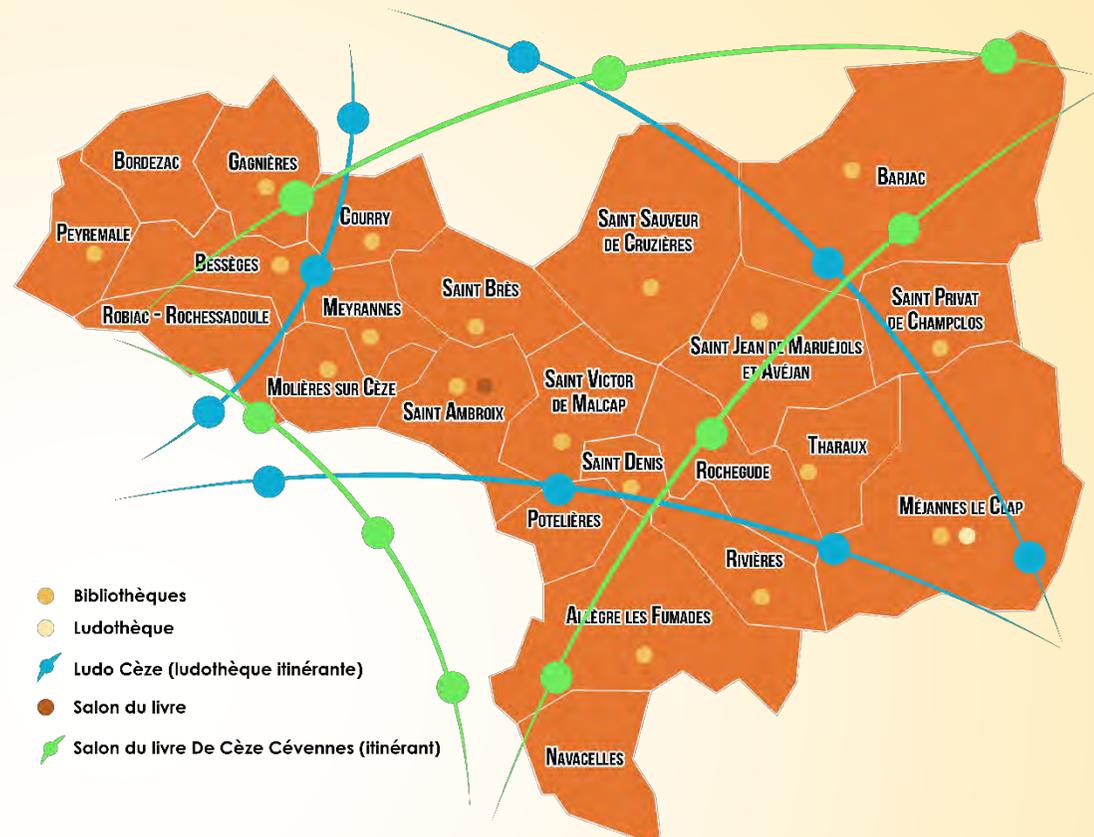
Partenariat

DRAC/Département/Communauté de communes/Occitanie Livre & Lecture/Etat
Objectifs

- Structurer les bibliothèques communales
- Développer la fréquentation du réseau de lecture publique
- Engager un partenariat pour soutenir les actions

Actions déployées dans le cadre du CTL

- Manifestations littéraires itinérantes
 - Mois du film documentaire
 - Biblio'Ateliers (manga, bébés lecteurs, parler et écrire occitan, braille, langue des signes)
- Résidences d'auteur « Territoire de lecture »
 - Salon du livre



Chiffres clés

Bibliothèques Adhésions par an
518 : 0 à 14 ans (avec scolaires)
720 : 15 à 64 ans
1099 : + de 65 ans

Ludo'Cèze Fréquentations par an
600 personnes, tout public, dans les salles municipales
1500 personnes, public ciblé dans les écoles, Ehpad, crèches...
15 manifestations (salon, forum, foire...)



La culture au plus près des habitants par des actions hors les murs

- Actions culturelles itinérantes dans les lieux patrimoniaux, jardins, parcs, rues...
- Mise en valeur du patrimoine architectural et historique (restauration par des associations ou chantiers éducatifs de murets, capitelles ...)
- Invitation des artistes dans les événements
- Mise en synergie des artistes et des artisans du territoire
- Rapprocher le monde artistique des populations

Une politique tarifaire en lien avec les communes pour :

- Faciliter l'accès à tous à l'offre de services culturels, sportifs et de loisirs
- Création d'un « passeport culture »

La démocratisation de la musique par une approche corporelle du rythme :

- Dès 6 ans, dans un lieu familial, avec la possibilité d'essayer plusieurs instruments

La mixité socio-culturelle par le soutien aux associations qui oeuvrent en ce sens

Projet de Territoire

- Développer l'offre culturelle dans et hors les murs
- Valoriser le patrimoine en travaillant avec les communes et les associations

PERSPECTIVES 2022 - 2026

- Les freins et les leviers
- Rappel des enjeux et axes stratégiques 2016 – 2021
- Problématisation, définition des enjeux et axes stratégiques CTG 2022 – 2026
- Plan d'actions
- Arbre à objectifs
- Fiches Projet



Les freins

- Une population qui cumule des indicateurs de précarité et de vulnérabilité élevés :
- Economiques
 - Taux de chômage élevé
 - Précarité financière
 - Revenu moyen relativement faible et un taux élevé de foyers fiscaux non imposés
 - Environnementaux
 - Plus d'un quart de logements anciens
 - Précarité des logements
 - Difficultés d'accessibilité et de mobilité importantes
 - Démographiques
 - Vieillesse de la population
 - Sociaux
 - Part importante de personnes peu ou pas diplômées
 - Situations de monoparentalité plus fréquentes que sur les autres territoires

Les leviers

Un territoire attractif, bien situé géographiquement qui permet une bonne qualité de vie

Un tissu commercial, associatif et touristique développé

Un patrimoine local et culturel riche

Un fort potentiel d'évolution

Une volonté politique et des engagements par des conventions et contrats signés avec les partenaires nationaux, régionaux et départementaux

Une collectivité ambitieuse et dynamique avec un projet communautaire

Un engagement des acteurs de terrain associatifs et institutionnels et un partenariat solide

Un projet social et culturel permettant le déploiement d'actions et de services en direction des habitants, en lien avec les autres domaines d'intervention de la Communauté de communes

Rappel des enjeux et axes stratégiques 2016 - 2021

71

Trois enjeux majeurs de la CTG 2016-2021

- Le développement des services au public tout en développant le sentiment d'appartenance au territoire.
- La cohérence, l'équité et la qualité des équipements et des services dans un contexte de mutation en mettant l'accent sur l'enfance, la jeunesse et les familles
- La mutualisation des idées, des moyens et le partenariat

Les trois axes stratégiques suivants ont été déclinés, chacun à permis de créer les actions nommées ci-dessous.

Trois axes stratégiques et des actions déployées :

1- Permettre l'accès aux droits et aux services tout en inscrivant les habitants dans la durée dans leur territoire

Accès aux droits

- Bus informatique (Label France Services)
- Médiateur en santé
- Actions du Relais Emploi
- Forum logement
- Soutien aux associations (Méthodologie)

Accès aux services

- Développement de la communication par le service communication De Cèze Cévennes
- Partenariat renforcé par la CTG. 120 personnes ont participé et sont désormais en lien.

Citoyenneté

- Participation des habitants aux groupes de travail.
- Forte participation du Conseil citoyen de St Ambroix.

2- Favoriser la mobilité des personnes et l'itinérance des actions.

Mobilité

- Forum de la mobilité / axe emploi
- Schéma général des mobilités

Itinérance

- Ateliers seniors
- LAEP
- Forum de la mobilité itinérant
- Ludothèque
- Bus informatique

3- Renforcer la politique de l'enfance de la jeunesse et de la parentalité.

Enfance

- Création d'un LAEP
- Création d'une commission d'attribution des places en crèche
- Travaux dans les crèches + projet de création d'une crèche à Meyrannes

Jeunesse

- Cellule de veille éducative
- Résajeunes
- Les invisibles

Parentalité

- LAEP
- Ludothèque

Considérant les préconisations des acteurs de terrain institutionnels ou associatifs, des élus et des habitants, les éléments des diagnostics réalisés et les différents contrats signés avec ses partenaires, De Cèze Cévennes souhaite structurer ses actions par grandes thématiques.

Pour **l'axe** social, depuis cinq ans, c'est la CTG qui a permis de poser le cadre du projet social de territoire en collaboration avec la Caf du Gard. La CTG a mis en exergue les besoins de la population et l'**engagement** des partenaires à soutenir ce projet par une participation active de ceux-ci.

La réflexion s'est parallèlement menée pour **l'axe** culture qui gagnait lui aussi à se développer et à se structurer. De Cèze Cévennes a voulu que son projet culturel prenne corps par la signature d'**une** CGEAC avec la DRAC Occitanie.

Considérant le social comme levier de cohésion territoriale et la culture comme levier **d'insertion** sociale, De Cèze Cévennes soucieuse de permettre l'**accès** à la culture au plus grand nombre dans le respect des droits culturels pour chacun, a souhaité l'**écriture** d'un projet social et culturel qui se formalise aujourd'hui par la signature tripartite de ce projet.

En confrontant la volonté politique aux éléments du diagnostic ont été définis : enjeux, axes stratégiques, objectifs thématiques et actions.



Voir Annexes
3, 4, 5 et 6

2022-2026
Pour De Cèze Cévennes
Trois enjeux majeurs

- Le développement des services publics et le renforcement de **l'attractivité du territoire.**
- **La cohérence, l'équité et la qualité des équipements et des services.**
- La mutualisation des idées, des moyens et le partenariat.

Trois axes stratégiques

- Permettre **l'accès** aux droits et aux services en **s'appuyant** sur le partenariat tout en suscitant la participation des habitants
De Cèze Cévennes est un territoire riche et varié qui présente un fort potentiel **d'évolution**. Il est cependant à noter les disparités **d'un bassin de vie à l'autre** qui peuvent freiner le sentiment **d'appartenance** au territoire pour ses habitants. La volonté politique tend vers le développement des services publics afin de renforcer **l'attractivité** du territoire mais aussi de réduire les inégalités sociales et territoriales.

La Communauté de communes est bien située géographiquement favorisant là encore son développement. Sa proximité **d'une ville à dimension d'agglomération** (Alès) permet à ses habitants, **l'accès** à de nombreux services. Cependant des problèmes de mobilité pour les habitants persistent ce qui a amené De Cèze Cévennes à lancer son schéma général des mobilités. Cette orientation vise les visiteurs du territoire (axe tourisme) mais surtout les habitants de la Communauté de communes confrontés parallèlement à un problème **d'emploi**. De Cèze Cévennes veut mener des actions en partenariat avec les entreprises locales et concentrer ses efforts sur le public jeune particulièrement touché par le chômage.

- Renforcer la politique de **l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité**

L'**offre d'accueil** pour les enfants et les adolescents est harmonieusement répartie sur le territoire intercommunal par l'**existence** de crèches, centres de loisirs et pôles Jeunesse et **d'associations** sportives et culturelles dans les différents bassins de vie. Cela favorise **l'installation** des familles sur le territoire. La volonté politique est de maintenir un accueil de qualité au sein des structures gérées par la collectivité.

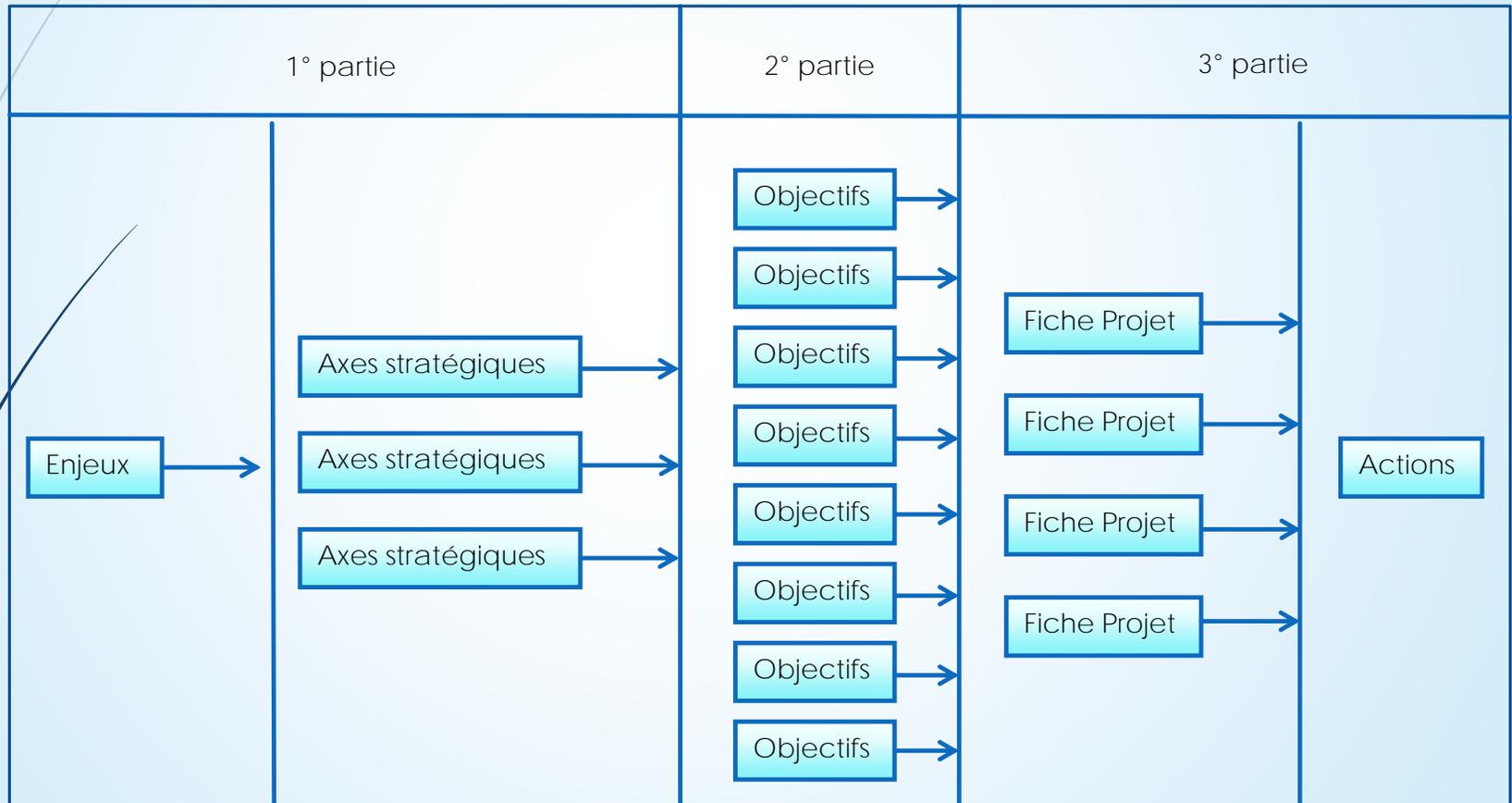
Des actions de soutien à la parentalité sont déployées sur le territoire mais gagneraient à être davantage développées, coordonnées et visibles pour le public. De Cèze Cévennes souhaite structurer cette offre par la création **d'un lieu fédérateur** pour les familles et les professionnels.

- Considérer la culture comme levier **d'insertion** sociale en favorisant son accès à tous, dans le respect des droits culturels pour chacun

De Cèze Cévennes soutient des actions culturelles reconnues **d'intérêt** communautaire ou des associations favorisant la mixité sociale et culturelle. Elle a formalisé son engagement pour la lecture publique par la signature **d'un Contrat Territoire Lecture**. Elle **œuvre** aussi pour **l'éducation** artistique et culturelle en direction des enfants par des actions au sein des établissements scolaires.

L'**action** culturelle contribuant à **l'attractivité** du territoire et à la cohésion sociale, De Cèze Cévennes souhaite renforcer sa politique sociale et culturelle dans un projet. Elle a donc créé un service « action sociale et culturelle » afin de structurer ses actions.

L'arbre à objectifs est décliné en trois parties dans les pages suivantes selon le schéma ci-dessous :



Arbre à objectifs - 1^{ère} partie

75

Trois enjeux pour le territoire

Le développement des services au public
La cohérence, l'équité et la qualité des équipements et des services
La mutualisation des idées, des moyens et le partenariat

Trois axes stratégiques

Permettre l'accès aux droits et aux services en s'appuyant sur le partenariat tout en suscitant la participation des habitants.

Renforcer la politique de l'enfance de la jeunesse et de la parentalité.

Considérer la culture comme levier d'insertion sociale en favorisant son accès à tous, dans le respect des droits culturels pour chacun.

Des objectifs

Objectifs généraux

Objectifs généraux

Parentalité

- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif en proposant des actions et des services coordonnés.
- Rompre l'isolement des parents d'enfants porteurs d'un handicap notamment.
- Créer un lieu fédérateur à destination des familles et des professionnels de l'enfance, jeunesse et parentalité
- Créer un lieu de prévention à destination des jeunes et des familles

Petite Enfance

- Renforcer le rôle fédérateur de la CAP (Commission d'Attribution des Places en crèche) par la mise en place d'actions concertées
- Développer des actions d'éveil culturel dès le plus jeune âge
- Poursuivre le travail engagé dans les établissements d'accueil du jeune enfant (crèche et micro-crèche)
- Réfléchir à un lieu de socialisation itinérant de type halte garderie
- Créer un forum petite enfance

Enfance

- Favoriser les déplacements des enfants à l'intérieur et à l'extérieur du territoire dès le plus jeune âge pour réduire d'éventuels freins futurs à la mobilité
- Encourager les initiatives des enfants et des adolescents afin de susciter un engagement citoyen
- Développer des actions culturelles au sein des établissements scolaires plus particulièrement celles en lien avec la lecture et la musique

Jeunesse

- Apporter une réponse coordonnée aux jeunes en difficulté d'insertion sociale, professionnelle, et/ou rencontrant des problèmes de santé avec un pilotage assuré par la Communauté de communes
- Développer une présence éducative de rue afin d'aller vers les jeunes pour les aider dans la construction de leur projet

Objectifs généraux

Emploi – Formation – Insertion

- Créer un réseau d'entreprises « solidaires » pour faciliter la découverte des métiers
- Développer une offre de formation locale en lien avec les secteurs en tension
- Agir sur les freins périphériques à l'emploi
- Développer des chantiers d'insertion, éducatifs ou solidaires
- Recenser des espaces de co-working ou des partages de moyens (secrétariat par exemple) et les développer

Services au public

- Poursuivre le travail de prévention et d'inclusion numérique
- Lutter contre la désertification médicale et le recul des administrations
- Assurer un accueil physique de proximité afin d'éviter le repli sur soi des plus vulnérables
- Développer des actions de prévention en matière d'alimentation dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT), maintien à domicile, dépendance, santé, sport...
- Améliorer la mobilité des habitants (dans le cadre du schéma des mobilités)
- Poursuivre la lutte contre le logement indécent par la mise en place d'un plan local de l'habitat, d'un permis de louer ...

Culture

- Construire et mettre en place un parcours artistique pour les enfants de 0 à 18 ans en s'appuyant sur l'offre existante et en la développant
- Favoriser l'accès à la culture par des actions innovantes dans et hors les murs
- Valoriser le patrimoine local en impliquant les habitants dans sa rénovation
- Développer l'Education Artistique et Culturelle en s'appuyant sur les partenaires locaux
- Déployer une politique tarifaire en partenariat avec les communes
- Créer des actions en faveur des différentes cultures du territoire pour lutter contre les discriminations et développer les connaissances culturelles de chacun

Fiches Projet

Les fiches Projet regroupent plusieurs actions qui seront élaborées en groupes de travail

Objectifs généraux

Maison des familles

- Création d'un « espace rencontre »
- Renforcement de la CAP afin d'optimiser la qualité d'accueil des parents et des enfants
- Développement de permanences spécialisées
- Actions de soutien à la parentalité et socio-culturelles en direction des familles, des enfants et des adolescents

Plateforme Emploi Zoom Jeunesse

- Formalisation d'un parcours global pour les jeunes
- Création d'un réseau d'entreprise afin de faciliter la découverte des métiers
- Développement de l'offre de formation locale

Accès aux droits Cadre de vie

- Mise en œuvre d'un PLH et reconduction d'actions d'information et de sensibilisation en terme de logement indécents
- Actions de prévention (santé, handicap, alimentation, sport...)
- Actions visant à lever les freins psychologiques à la mobilité

Culture

- Renforcement des actions d'intérêt communautaire
- Coordination des actions culturelles
- Soutien aux associations favorisant la mixité culturelle
- Parcours pour l'éducation artistique et culturelle (0-18 ans)
- Politique tarifaire en lien avec les communes
- Actions innovantes et hors les murs notamment

Actions

Pour mémoire, La crise sanitaire n'a pas permis les rencontres en groupes de travail pour une élaboration précise de Fiches Action. Les propositions d'actions formulées par les acteurs de terrains ont donc été réparties dans 4 grandes thématiques soit 4 Fiches Projet et doivent être approfondies.

Les groupes de travail seront en charge de :

- Préciser ces Fiches Projet en retenant certaines actions
- Elaborer les actions
- Participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation

THEMATIQUE Parentalité	FICHE PROJET N° 1 : MAISON DES FAMILLES	
Territoire concerné Territoire intercommunal De Cèze Cévennes	Public visé La Maison des Familles s'adresse à tout parent, futur parent, grand-parent, beau-parent, d'une manière libre, gratuite et totalement volontaire mais également aux professionnels qui interviennent dans le champ de la parentalité, de l'enfance, de l'adolescence et du socio-culturel	
Contexte / Constats <ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de coordonner les actions de soutien à la parentalité - Sous équipement en matière de médiation familiale - Absence d'espace rencontre - Eloignement des structures spécialisées (SESSAD, ITEP...) - Problème de mobilité et isolement des familles 		
Objectifs Créer un espace fédérateur pour : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Les familles</u> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux différents modes d'accueil de la petite enfance par un accueil individualisé des parents - Accompagner les parents dans leur rôle éducatif en proposant des actions et des services coordonnés - Rompre l'isolement des parents d'enfants porteurs d'un handicap notamment - Développer des actions de prévention en direction des enfants et des adolescents et des actions d'éveil dès le plus jeune âge - Encourager les initiatives des enfants et des adolescents afin de susciter leur engagement citoyen • <u>Les professionnels des champs de l'enfance, de l'adolescence, de la parentalité et du socio-culturel</u> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les échanges d'informations et de pratiques - Renforcer le partenariat - Élaborer des actions de façon coordonnées en mutualisant les moyens et les compétences 		

Descriptif

La Maison des familles est un lieu où les parents ainsi que les professionnels peuvent accéder à de multiples services, en réponse à toutes les questions de parentalité de la naissance au 4^e âge. C'est un lieu convivial et ouvert pour rencontrer d'autres parents et échanger avec eux, un espace confidentiel pour expliquer et résoudre les difficultés à l'aide de professionnels, un lieu ressource de recherche et de documentation.

C'est aussi un lieu fédérateur pour les professionnels par l'échange de pratiques, de mutualisation de moyens et d'idées

Des actions de soutien à la parentalité et socio-culturelles, élaborées en groupes de travail y seront déployées en direction des familles, des enfants et des adolescents

Un espace rencontre et des permanences spécialisées permettront un service au plus près des habitants

Une coordination assurée par les chargées de coopération de la CTG

Une gestion pouvant être confiée à une association

Moyens

• Matériels :

Un local comprenant : un bureau d'accueil, une salle d'activité adaptée aux jeunes enfants et pouvant accueillir des conférences, des bureaux mis à disposition des partenaires, un espace de jeux extérieurs, une navette reliant le centre ville ou des lieux stratégiques et la maison des familles

• Humains :

Un agent d'accueil, un référent coordinateur, des groupes de travail pour l'élaboration des actions

• Financiers :

Des subventions et de l'autofinancement pour l'investissement et le fonctionnement

Partenaires mobilisés

- Acteurs de terrain engagés dans la CTG
- Espaces de Vie Sociale et Centre Social
- Professionnels des champs de l'enfance, de la jeunesse, du médico-social et du socio-culturel

Gouvernance

Instances de gouvernance de la CTG + les partenaires concernés par la thématique

Échéancier

Dès 2022 et pendant toute la durée de la CTG

Evaluation

Référentiel d'évaluation établi en groupe de travail

THEMATIQUE Emploi – Formation - Insertion	FICHE PROJET N° 2 : PLATEFORME EMPLOI - ZOOM JEUNESSE
Territoire concerné Territoire intercommunal De Cèze Cévennes	Public visé Tout public avec une attention particulière pour les Jeunes de 16 à 29 ans
<p>Contexte / Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déscolarisation précoce - Absence de qualification - Problème de mobilité et absence de moyens financiers pour accéder au permis de conduire pour certains - Nombreux freins périphériques à l'emploi 	
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formaliser un projet global « Jeunesse » en : <ul style="list-style-type: none"> - Apportant une réponse coordonnée aux jeunes en difficulté d'insertion sociale, professionnelle, et/ou rencontrant des problèmes de santé avec un pilotage assuré par la Communauté de communes - Développant une présence éducative de rue afin d'aller vers les jeunes pour les aider dans la construction de leur projet • Emploi – Formation – Insertion <ul style="list-style-type: none"> - Créer un réseau d'entreprises « solidaires » pour faciliter la découverte des métiers - Développer une offre de formation locale en lien avec les secteurs en tension - Agir sur les freins périphériques à l'emploi - Développer des chantiers d'insertion, éducatifs ou solidaires - Recenser des espaces de co-working ou des partages de moyens et les développer 	

<p>THEMATIQUE Emploi – Formation - Insertion</p>	<p>FICHE PROJET N° 2 : PLATEFORME EMPLOI - ZOOM JEUNESSE - suite</p>	
<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des actions telles que : salon de l'emploi, job dating, forum de l'emploi destiné aux jeunes du territoire, ateliers informatiques liés à l'emploi... - Un lieu itinérant par la présence de l'Espace Emploi De Cèze Cévennes dans le bus informatique et les 2 lieux fixes de Bessèges et Saint-Ambroix - Une coordination assurée par l'équipe de l'Espace Emploi et les chargées de coopération de la CTG 		
<p>Moyens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupes de travail pour l'élaboration des actions et le suivi de celles en cours - Cellule de veille éducative qui centralise toutes les actions Jeunesse portées par la Communauté de communes 		
<p>Partenaires mobilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de terrain engagés dans la CTG - Professionnels des champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation - Chefs d'entreprise 	<p>Gouvernance</p> <p>Instances de gouvernance de la CTG + les partenaires concernés par la thématique</p>	
<p>Échéancier</p> <p>Dès 2022 et pendant toute la durée de la CTG</p>	<p>Evaluation</p> <p>Référentiel d'évaluation établi en groupe de travail</p>	

<p>THEMATIQUE Cadre de vie - Accès aux droits</p>	<p>FICHE PROJET N°3 : ACCES AUX DROITS, AU NUMERIQUE ET AUX SERVICES</p>	
<p>Territoire concerné Territoire intercommunal De Cèze Cévennes</p>	<p>Public visé Tout public</p>	
<p>Contexte / Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recul des administrations des territoires ruraux - Fracture numérique et illettrisme - Précarité des logements - Difficultés pour les associations à trouver des locaux pour recevoir le public - Problèmes de mobilité de la population - Vieillesse de la population et isolement des personnes âgées - Renoncement aux soins - Précarité alimentaire 		
<p>Objectifs</p> <p>Services au public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le travail de prévention et d'inclusion numérique - Lutter contre la désertification médicale et le recul des administrations - Assurer un accueil physique de proximité afin d'éviter le repli sur soi des plus vulnérables - Développer des actions de prévention en matière d'alimentation dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT), maintien à domicile, dépendance, santé, sport... - Améliorer la mobilité des habitants (dans le cadre du schéma des mobilités) - Poursuivre la lutte contre le logement indécent par la mise en place d'un plan local de l'habitat et par des actions d'information du public 		

THEMATIQUE Cadre de vie - Accès aux droits	FICHE PROJET N°3 : ACCES AUX DROITS, AU NUMERIQUE ET AUX SERVICES - suite	
Descriptif - Des actions : forum logement, épicerie solidaire itinérante, partenariat avec les agriculteurs locaux, mise en place d'un Conseil citoyen intercommunal, forum sénior, développement de navettes inter-village, - Une coordination assurée par les chargées de coopération de la CTG		
Moyens - Groupes de travail pour l'élaboration des actions et le suivi de celles en cours - Schéma directeur de la mobilité et Plan Alimentaire Territorial et De Cèze Cévennes		
Partenaires mobilisés - Acteurs de terrain engagés dans la CTG - Professionnels concernés par les thématiques liées au cadre de vie et à l'accès aux droits	Gouvernance Instances de gouvernance de la CTG + les partenaires concernés par la thématique	
Échéancier Dès 2022 et pendant toute la durée de la CTG	Evaluation Référentiel d'évaluation établi en groupe de travail	

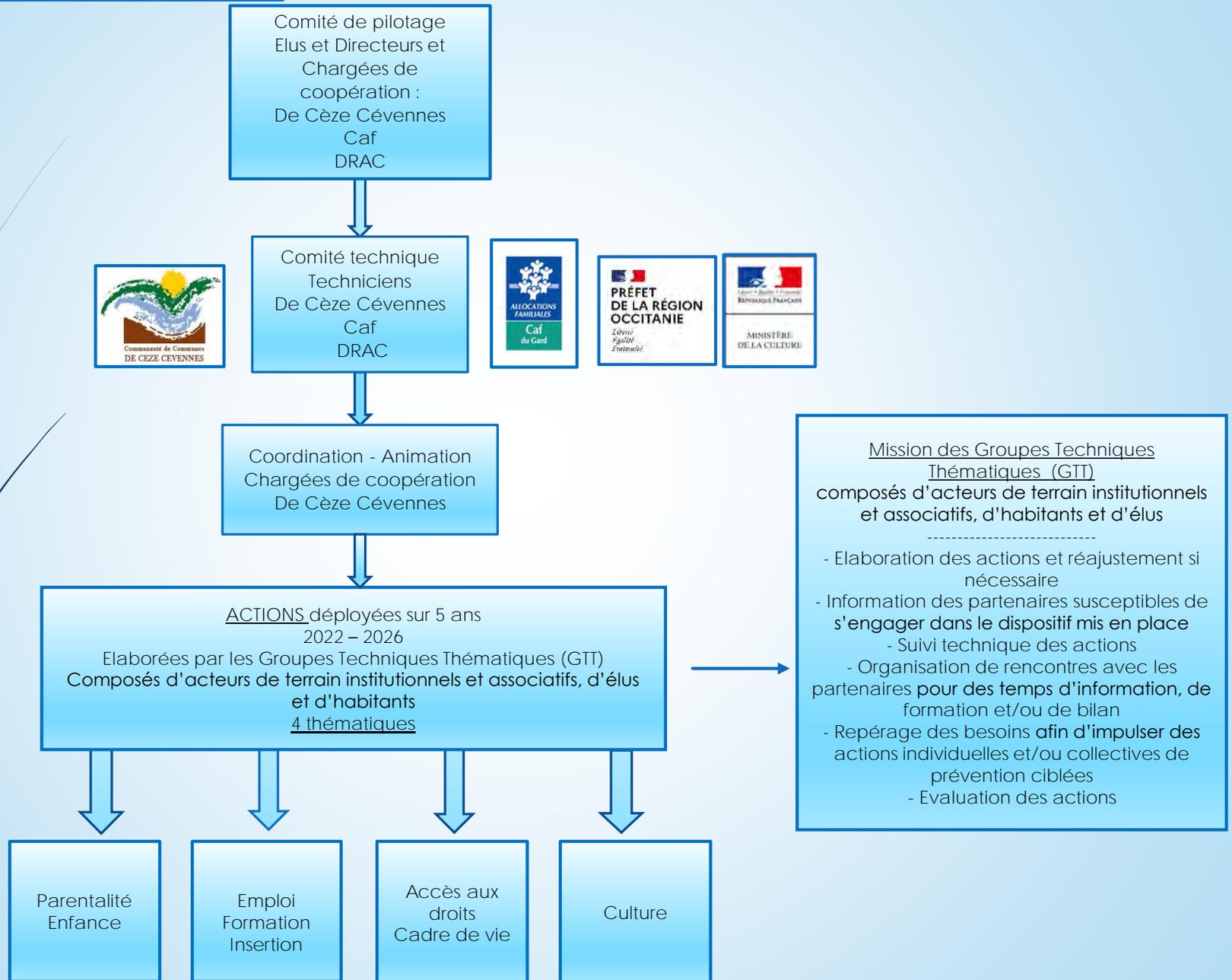
THEMATIQUE Culture	FICHE PROJET N°4 : ACCÈS À LA CULTURE – ZOOM 0 – 18 ANS
Territoire concerné Territoire intercommunal De Cèze Cévennes	Public visé Tout public avec une attention particulière pour les enfants de 0 à 18 ans
Contexte / Constats <ul style="list-style-type: none">- Territoire multiculturel- Problème de mobilité- Manque d'actions culturelles destinées aux tout-petits- Revenus modestes / précaires des habitants- Patrimoine méconnu- Manque de lieux fédérateurs pour les artistes / artisans	
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Construire et mettre en place un parcours artistique et culturel pour les enfants de 0 à 18 ans en s'appuyant sur l'offre existante et en la développant- Favoriser l'accès à la culture par des actions innovantes dans et hors les murs- Valoriser le patrimoine local en impliquant les habitants dans sa rénovation- Développer l'Education Artistique et Culturelle en s'appuyant sur les partenaires locaux- Déployer une politique tarifaire en partenariat avec les communes- Créer des actions en faveur des différentes cultures du territoire pour lutter contre les discriminations et développer les connaissances culturelles de chacun	

THEMATIQUE Culture	FICHE PROJET N°4 : ACCÈS À LA CULTURE – ZOOM 0 – 18 ANS - suite	
Descriptif - Des actions coordonnées : ateliers d'échanges multiculturels, bébés lecteurs et spectacles d'éveil au sein des crèches, spectacles jeune public itinérants, chantiers éducatifs autour du patrimoine... - Une coordination assurée par les chargées de coopération de la CTG		
Moyens - Groupes de travail pour l'élaboration et le suivi d'actions culturelles et socio-culturelles - Convention de Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle signée avec la DRAC occitanie		
Partenaires mobilisés - Acteurs de terrain engagés dans la CTG - Associations culturelles - Professionnels de la culture	Gouvernance Instances de gouvernance de la CTG + les partenaires concernés par la thématique	
Échéancier Dès 2022 et pendant toute la durée de la CTG	Evaluation Référentiel d'évaluation établi en groupe de travail	

MISE EN ŒUVRE 2022-2026

- Fonctionnement de la CTG
- Instances de pilotage
- Organigramme De Cèze Cévennes
- Retro-planning 2022 - 2026
- Référentiel d'évaluation





Comité de pilotage

Composition :

- De Cèze Cévennes
 - Président
 - Vice Présidente en charge de la CTG
 - Responsable service action sociale et culturelle
- Caf
 - Président du Conseil d'administration
 - Directeur général
 - Directrice de l'action sociale
- DRAC
 - Directeur régional des affaires culturelles ou son représentant

Le comité de pilotage se réunit 1 fois par an minimum. Il peut être mobilisé en cas de besoin.

Son rôle :

- Valide le projet de territoire (CTG)
 - Plan d'action
 - Mise en œuvre
 - Evaluation
- Veille à la bonne articulation entre la CTG et les autres politiques publiques et dispositifs nationaux et locaux

Comité technique

Composition :

- De Cèze Cévennes
 - Chargées de coopération territoriale
- Caf
 - Responsable de l'action sociale du territoire
 - Conseiller technique territorial
- DRAC
 - Conseiller action culturelle et territorial

Le comité technique se réunit 3 fois par an minimum. Il peut être mobilisé en cas de besoin.

Son rôle :

- Accompagne la mise en œuvre opérationnelle du plan d'action
- Valide les éléments à présenter au comité de pilotage
 - Information
 - Ajustement
 - Proposition
- Contribue à la démarche évaluative
- Prépare les séances du comité de pilotage

Pilotage et coordination

Composition :

- De Cèze Cévennes
 - Chargées de coopération territoriale
 - Coordinatrice administrative

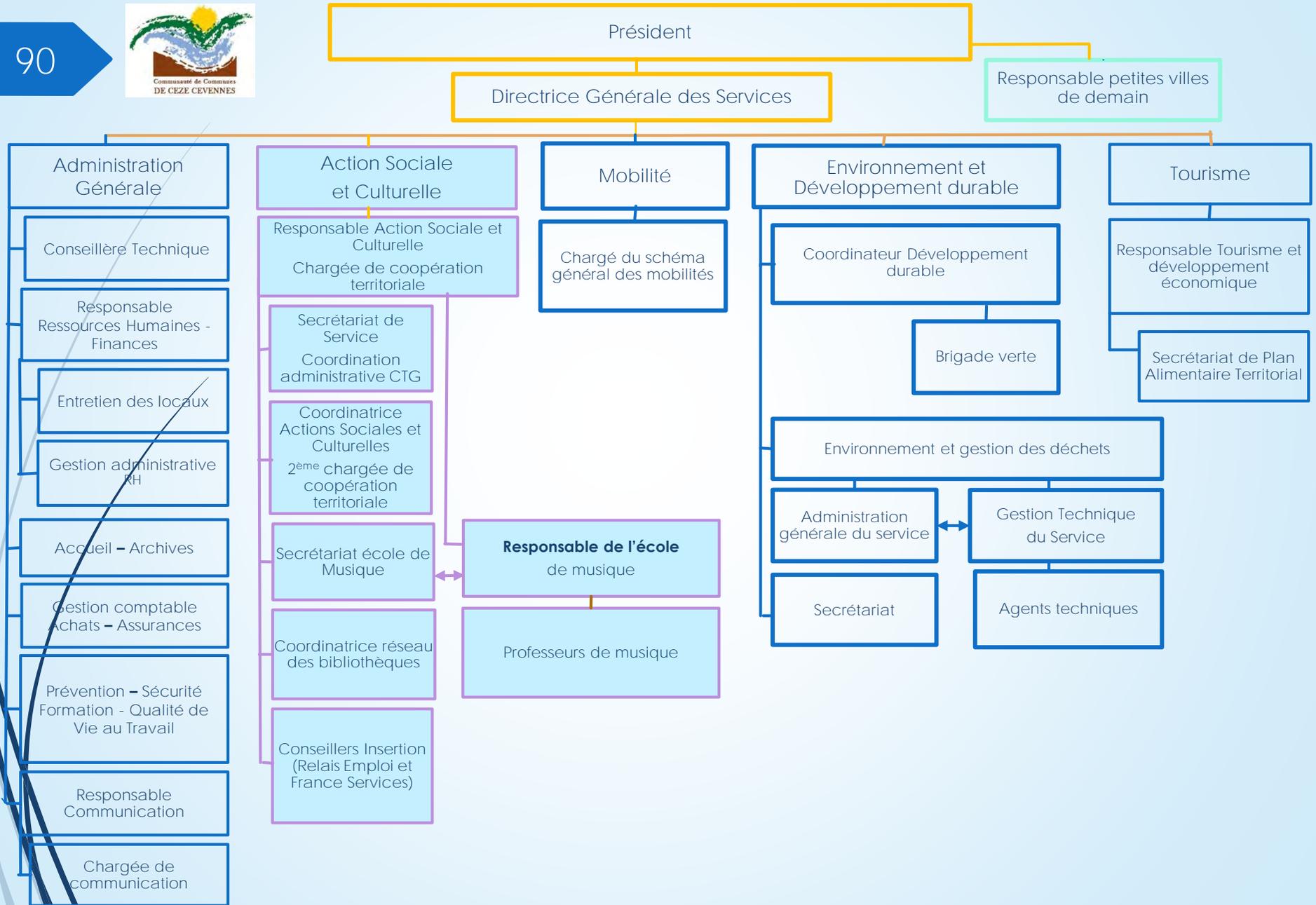
Les conseillers techniques territoriaux de la Caf et la DRAC peuvent être sollicités en cas de besoin.

Son rôle :

- ↳ Pilotage
- Animation et coordination de la CTG sur le terrain (groupes de travail)
- Circulation des informations
- Animation des dynamiques territoriales/partenariales
- Organisation des réunions, des COPIL et COTECH
- Définition des indicateurs et proposition des outils d'évaluation
- Réalisation de rapport d'activité annuel
 - ↳ Coordination
- Mobilisation et coordination des acteurs
- Facilitation des échanges entre acteurs
- Accompagnement des porteurs d'actions
- Restitution des travaux aux acteurs de terrain (tous les 2 ans)

Organigramme De Cèze Cévennes

90



Décembre 2021

- Signature de la CTG 2022 – 2026
- Présentation de la démarche et du projet social et culturel de territoire

De janvier 2022 à décembre 2025 – Déploiement du plan d'actions

- Élaboration des actions en groupes de travail
- Mise en œuvre des actions
- Evaluation par action
- 2023 - Bilan à mi-parcours avec les acteurs de terrain

De janvier à juin 2026 - Bilan de la CTG avec les acteurs de terrain

- Bilan du plan d'actions
- Actualisation du diagnostic
- Préconisations

Juillet à octobre 2026 : Rédaction du bilan et du diagnostic

Novembre 2026 : Présentation du nouveau plan d'actions aux signataires en comité de pilotage

Communication permanente sur la CTG assurée par
De Cèze Cèvennes

Les fiches action élaborées en groupes de travail, incluent les outils d'évaluation propres à chaque action. Ils doivent permettre une évaluation quantitative, qualitative et financière.

Le format des outils d'évaluation varient selon l'action déployée :

- Réunion d'information
 - Forum
 - Services au public
- Actions ponctuelles ou programme d'actions...

Les éléments recherchés de façon générale, sont :

- Le nombre de participants, de séances, de permanences, de réunions...
 - La typologie du public
 - La typologie des demandes
- La représentativité des communes, des habitants ou des partenaires
 - Les retombées de la communication

D'autres éléments plus précis sont recueillis dans des outils établis pour chaque action.

Parmi ces outils d'évaluation on retrouve :

- Feuille d'émargement ou de comptage des participants
 - Comptes rendus de réunion
 - Grilles d'observation
- Questionnaire de satisfaction
 - Tableaux statistiques
 - Cahiers de liaison ...



QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Bonjour,
 Nous sommes heureux de vous accueillir au Forum XXX
 Votre avis nous intéresse afin d'évaluer la qualité de cette
 manifestation
 Merci par avance de prendre quelques minutes pour remplir ce
 questionnaire
 Les membres organisateurs

Vous pouvez entourer plusieurs réponses

ACCUEIL	EXPOSANTS ET STANDS	CONFERENCES
Très satisfaisant <input type="checkbox"/>	Très satisfaisant <input type="checkbox"/>	Très satisfaisant <input type="checkbox"/>
Satisfaisant <input type="checkbox"/>	Satisfaisant <input type="checkbox"/>	Satisfaisant <input type="checkbox"/>
Insatisfaisant <input type="checkbox"/>	Insatisfaisant <input type="checkbox"/>	Insatisfaisant <input type="checkbox"/>

STANDS ET ANIMATIONS ENFANTS

Très satisfaisant

Satisfaisant

Insatisfaisant

Vous avez eu connaissance du forum par :

- Presse, radio ...
- Affichage
- Facebook
- Site internet, lequel _____
- Mairie ou CCAS
- Caf
- Centre médico-social 3
- Professionnels (Adil, Clcv, La Clède, les restos du cœur, la croix rouge, autres associations...)
- Bouche à oreilles
- Ecoles
- Autres, précisez _____
- _____

De quelle commune êtes vous ?
 De Cèze Cévennes / hors Comcom

Aviez-vous des questions particulières en venant à ce forum ?
 Oui
 Non

Avez-vous eu les réponses à vos questions?
 Oui
 Non, pourquoi ?

	Comptage par batônnets	Comptage par batônnets
Conférences	Personnes présentes sur le stand	Personnes présentes sur le stand
Nombres de personnes	Sans enfants	Avec enfants
	Total :	Total :

QUESTIONS ou THEMATIQUES abordées sur le stand



Questionnaire de satisfaction

Bonjour,

Nous avons besoin de votre avis pour améliorer notre service. L'enquête est anonyme* et ne vous prendra que quelques instants. Nous vous remercions pour votre participation. Bien cordialement

*Les informations recueillies sont traitées de manière anonyme et globale, uniquement dans un but statistique et d'étude.

Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour l'exercer, adressez-vous à la communauté de communes.

94

Question 1 : Vous êtes venus dans nos services pour ?

- Service 1
- Service 2
- Les deux

Question 2 : Vous venez d'entrer en relation avec nos services, où en êtes-vous de votre démarche ?

- Je venais juste me renseigner
- Je suis en train de réaliser une démarche
- Le service m'a permis de terminer ma démarche

Question 3 : Globalement, concernant le service qui vous a été fourni lors de vos contacts avec « nos services », vous diriez que vous en êtes ?

- Tout à fait satisfait
- Plutôt satisfait
- Pas vraiment satisfait
- Pas du tout satisfait

Question 4 : Quelle est votre satisfaction concernant les conditions d'accueil dans nos locaux ?

- Tout à fait satisfait
- Plutôt satisfait
- Pas vraiment satisfait
- Pas du tout satisfait

Question 5 : Combien d'appels téléphoniques, de déplacements ou de courriels ont été nécessaires avant d'arriver dans nos locaux ?

Question 6 : Avez-vous reçu une réponse claire à vos démarches ?

- Oui Non Pas encore

Question 7 : Avez-vous été satisfait du délai d'attente pour effectuer votre démarche ?

- Oui Non
- Pourquoi ?

Question 8 : Imaginez que vous reveniez dans un an, qu'est ce qui devrait être absolument amélioré selon vous ?

- Le délai pour effectuer mes démarches
- Les horaires d'ouverture. Précisez :
- La situation géographique
- Autres - Expliquez

A – Vous êtes ...

- Un homme
- Une femme

B – Vous avez ...

- Entre 15 et 24 ans
- Entre 25 et 34 ans
- Entre 35 et 49 ans
- Entre 50 et 64 ans
- 65 ans ou plus

C – Vous êtes ...

En activité :

- Agriculteur
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession libérale, cadre ou profession intellectuelle supérieure
- Profession intermédiaire, cadre moyen
- Employé, personnel de service
- Ouvrier

- Retraité
- Etudiant
- Personne au foyer
- Demandeur d'emploi

D – Dans quelle commune habitez-vous ?

E – Accepteriez-vous d'être recontacté par nos services pour participer à l'amélioration de la qualité de nos services ?

- Oui
- Non

F – Seriez-vous intéressés pour participer à des ateliers informatiques ?

- Oui
- Non

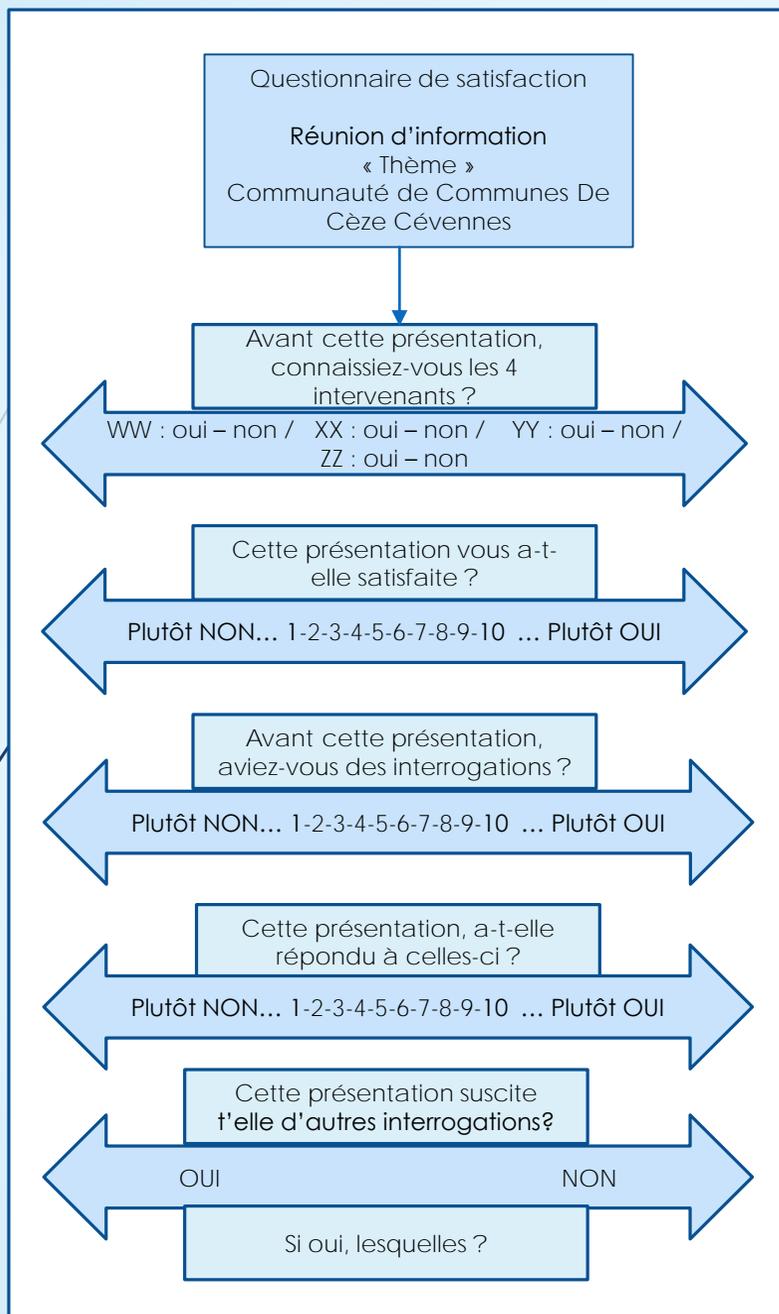
G – Merci d'indiquer :

Nom, prénom et adresse mail :

.....
.....

Merci d'avoir participé à cette enquête !

Les résultats de cette enquête seront accessibles dans nos espaces d'accueil



Grille d'observation à compléter par les organisateurs

Objets d'observation et critères	Evaluation
Les moyens	Insatisfaisant 1-2-3-4-5 Satisfaisant
- Taille et disposition de la salle	
- Température	
- Eclairage	
- Clarté sur l'écran de projection	
- Son	
L'organisation et la logistique	Insatisfaisant 1-2-3-4-5 Satisfaisant
- Accueil des participants	
- Heure de début de l'exposé	
- Heure de fin	
- Emargement	
- Distribution des pochettes	
- Distribution des questionnaires	
- Retour des questionnaires	
Le contenu de l'exposé	Insatisfaisant 1-2-3-4-5 Satisfaisant
- Clarté de l'exposé	
- Articulation entre les différentes thématiques	
- Articulation entre l'exposé et les questions des participants	
Les participants	Insatisfaisant 1-2-3-4-5 Satisfaisant
- Ambiance générale	
- Attention / distraction	
- Participation	
Les questions des participants	Nbre à inscrire par bâtonnets
- Faisant référence à un cas particulier	Nbre à inscrire par bâtonnets
- Généralités	
Les thématiques	
- Lister les thématiques	Quel intervenant à répondu ?

ANNEXES

- A1 - Glossaire
- A2 - Convention pour la Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle
- A3 - La Culture comme levier de l'insertion sociale
- A4 - La Culture au cœur de la vie quotidienne
- A5 - Le Social comme levier de la cohésion territoriale
- A6 - Le Social au service des habitants

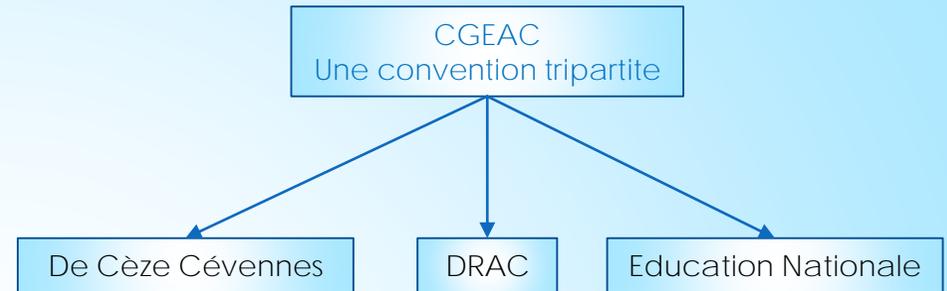


AAP	Appel à projet	CGEAC	Convention de Généralisation pour l'Education Artistique et Culturelle
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement	CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes	CLCV	Consommation Logement Cadre de Vie
AGIRC	Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres	CMS	Centre Médico-Social
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement	CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie	CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
ARRCO	Association pour le Régime de Retraite Complémentaire	COFIL	COmité et de PILotage
ARS	Agence Régionale de Santé	COTECH	COmité TECHnique
CAF	Caisse d'Allocations Familiales	CRFP	Centre Régional de Formation Professionnelle
CAP	Commission d'Attribution des Places	CS	Centre Social
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail	CTG	Convention Territoriale Globale
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	CTL	Contrat Territoire Lecture
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie	CVE	Cellule de Veille Educative
CD	Conseil Départemental	DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
CDC	Centre de Développement Culturel	DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
CFPPA	Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie	DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales	DDTM	Diection Départementale des Territoires et de la Mer

DREETS	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	MSA	Mutualité Sociale Agricole
EAJE	Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant	NEETS	Neither in Employment nor in Education or Training (Ni emploi, ni scolarité, ni en formation)
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	PAT	Projet Alimentaire Territorial
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail	PLH	Plan Local de l'Habitat
EVS	Espace de Vie Sociale	PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
FS	France Services	PMI	Protection Maternelle et Infantile
GIP	Groupement d'Intérêt Public	PNA	Programme National pour l'Alimentation
GRETA	GRoupement d'ETablisements (Formation pour adultes)	RAM	Relais Assistantes Maternelles
GTT	Groupes Techniques Thématiques	RE	Relais Emploi
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	REAPP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
ITEP	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique	RAPEH	Relais Accompagnement Petite Enfance et Handicap
LAEP	Lieu d'Accueil Enfants Parents	RLH	Relais Loisirs Handicap
MAM	Maison d'Assistantes Maternelles	RPE	Relais Petite Enfance
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées	SEP	Service Educatif Polyvalent
MLJ	Mission Locale Jeunes	SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
		SPRO	Service Public Régional de l'Orientation

Les enjeux de la CGEAC

- La démocratisation culturelle en favorisant l'accès de tous aux œuvres artistiques, aux structures et services culturels
- La généralisation de l'éducation artistique et culturelle du bébé, à l'enfant et au jeune
- La solidarité territoriale, notamment sur des dynamiques d'équilibre culturel urbain/rural
- L'équité culturelle en incitant les principaux acteurs culturels, les labels, les services publics culturels à rayonner sur l'ensemble du territoire en faveur des publics ciblés prioritairement
- La cohésion sociale par une dynamique culturelle renforcée
- La préservation des diversités culturelles en respectant les pratiques artistiques et culturelles des habitants
- La cohérence des politiques publiques de la culture, des différentes collectivités et des services de l'Etat.



Mettre en place un parcours éducatif, artistique et culturel territorial cohérent pour tous les enfants de la crèche à la terminale sur les temps scolaires, périscolaires et extra scolaires par des :

- Pratiques artistiques variées
- **Découverte des œuvres, des artistes et des lieux culturels**



A3 - La Culture comme levier de l'insertion sociale

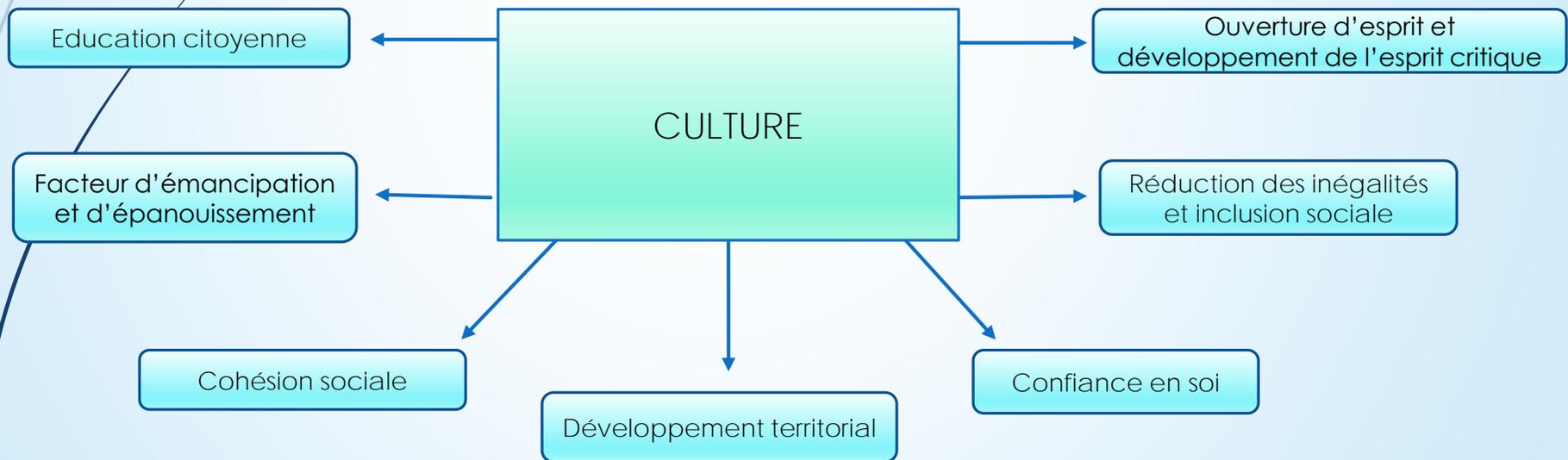
100

Extrait de la Déclaration de Fribourg Art – 10.

« Les acteurs publics, privés et civils doivent, dans le cadre de leurs compétences et responsabilités spécifiques :

a) Veiller à ce que les biens et services culturels, porteurs de valeur, **d'identité** et de sens, ainsi que tous les autres biens dans la mesure où ils ont une influence significative sur les modes de vie et autres expressions culturelles, soient conçus, produits et utilisés de façon à ne pas porter atteinte aux droits énoncés dans la présente déclaration ;

b) Considérer que la compatibilité culturelle des biens et services est souvent déterminante pour les personnes en situation défavorisée du fait de leur pauvreté, de leur isolement ou de leur appartenance à un groupe discriminé » .



La culture recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs, les arts, les traditions et les modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement.

Développement culturel

Approches sectorielles

- Le spectacle vivant : la danse, la musique, le théâtre, le cirque, les marionnettes, le conte et les arts de la rue
- Le patrimoine : le patrimoine bâti, le patrimoine culturel, le patrimoine immatériel
- La lecture publique : les bibliothèques ou médiathèques
- L'archéologie
- Le cinéma et l'image animée
- L'architecture
- Les métiers d'art
- Le design
- Les arts visuels : l'illustration, le numérique, la sculpture

Activités du secteur

- La conservation du patrimoine
- La création
- La diffusion
- La formation
- La transmission
- L'expression artistique
- Les pratiques en amateur

Acteurs

- Les artistes
- Les institutions et équipements culturels
- Les industries culturelles
- Les associations
- Les collectivités

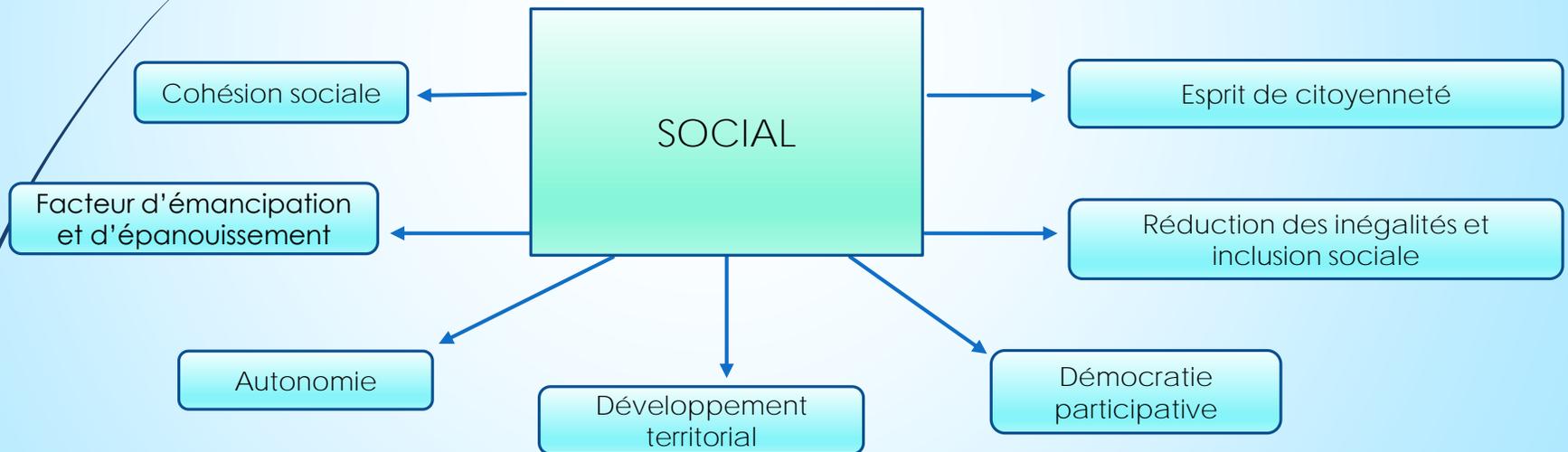
Habitants

Les 8 droits culturels

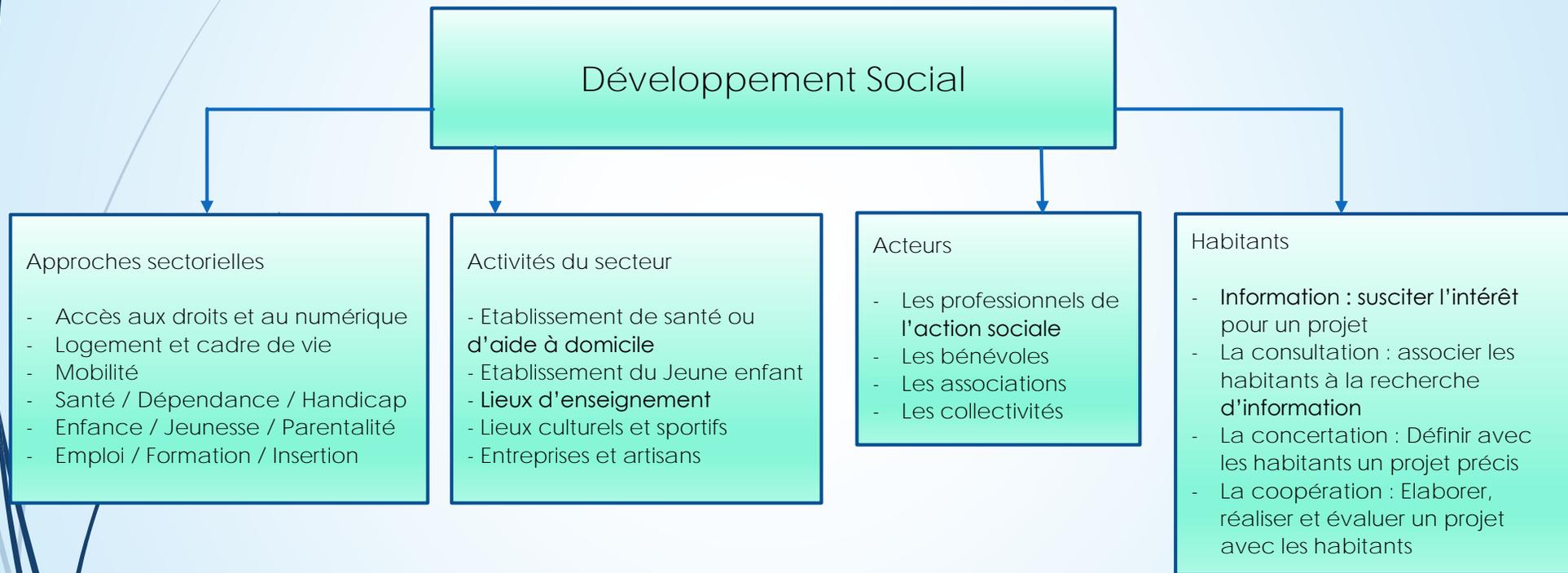
- 1- Le droit de choisir et respecter son identité culturelle
- 2- Le droit de connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures
- 3- Le droit d'accéder aux patrimoines culturels
- 4- Le droit de se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles
- 5- Le droit de participer à la vie culturelle
- 6- Le droit d'éduquer et se former dans le respect des identités culturelles
- 7- Le droit de participer à une information adéquate
- 8- Le droit de participer au développement de coopération culturelle

« Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité » Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, art 22.

La territorialisation des politiques sociales est l'outil nécessaire pour à la fois être au plus près des réalités du terrain et faire face aux demandes d'autonomie, d'association et de participation formulées par les publics ciblés



Le développement social, c'est améliorer le bien-être de chaque personne dans la société pour qu'elle puisse réaliser son plein potentiel. Cela signifie qu'il faut investir dans la population, éliminer les obstacles empêchant les citoyens de réaliser leurs rêves avec confiance et dignité.



« Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité » Déclaration Universelle des Droits des l'Homme, art 22.